

MASTER

MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

Mention	Second degré
Parcours	Hôtellerie-restauration – service et commercialisation
Site de formation	Rangueil

MÉMOIRE

**LA DISCRIMINATION
LIÉE À L'ORIENTATION SEXUELLE
DANS LES LYCÉES HÔTELIERS**

Anthony Araujo

Directeur de mémoire
Yves Cinotti
Membre du jury de soutenance
Yves Cinotti et Dominique Alvarez
Soutenu le
Mardi 23 mai 2023

Année universitaire 2022-2023

**La discrimination liée à l'orientation sexuelle
dans les lycées hôteliers**

*Je me croirais le plus heureux des mortels, si je pouvais faire
que les hommes pussent se guérir de leurs préjugés.*
(Montesquieu, 1748, *De l'Esprit des lois*, tome 1, Genève, Barillot & fils)

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mon directeur de mémoire, Yves Cinotti, pour son accompagnement tout au long de ce travail. Ses conseils avisés, sa disponibilité et sa bienveillance ont été d'une grande aide pour mener à bien ce mémoire.

Je souhaite également adresser mes remerciements à mes collègues qui ont participé à la transmission du questionnaire auprès de leurs élèves. Leur soutien a permis d'obtenir un nombre significatif de réponses, et donc de recueillir des données précieuses pour l'analyse.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux élèves ayant accepté de répondre à ce questionnaire. Leur contribution a été essentielle pour la réalisation de cette étude, et leur investissement est à saluer.

Je suis reconnaissant envers chacune de ces personnes pour leur soutien, leur confiance et leur implication dans la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

Remerciements.....	4
Introduction.....	6
Partie 1 – De l’homophobie à l’hétérosexisme dans le milieu scolaire.....	8
Chapitre 1 – Définir la discrimination.....	8
1.1 – Définir l’homophobie.....	8
1.2 – L’hétérosexisme.....	12
1.3 – L’hétéronormativité.....	15
Chapitre 2 – Les actes de discrimination et les moyens de prévention.....	17
2.1 – Les actes de discrimination.....	17
2.2 – Les moyens de prévention.....	22
Conclusion.....	33
Partie 2 – L’hétérosexisme en lycée hôtelier.....	35
Chapitre 1 – Étude de terrain.....	35
1.1 – Création du questionnaire.....	35
Chapitre 2 – Analyse des résultats.....	38
2.1 – Le répondant.....	38
2.2 – Résultats à la première question de recherche.....	40
2.3 – Résultats à la deuxième question de recherche.....	48
2.4 – Résultats à la troisième question de recherche.....	49
2.5 – Résultats à la quatrième question de recherche.....	52
2.6 – Conclusion de l’enquête.....	53
Conclusion générale du mémoire.....	57
Bibliographie.....	60

Introduction

En 2006, l'association SOS Homophobie pointait que les violences physiques envers les personnes homosexuelles représentaient 12 % des témoignages reçus par l'association. (Le moine et Lemonier, 2007, p.7)

Si nous nous concentrons sur le milieu éducatif en particulier, en 2006, l'association a recensé 57 cas identifiés comme agressions envers des jeunes homosexuelles, un chiffre en augmentation par rapport à 2005 qui en comptait 43 (*ibid.* p.88). En 2020, ce sont 76 cas identifiés qui ont été rapportés à l'association, représentant 4 % de l'ensemble des situations rapportées. Cette proportion, en légère baisse, peut sûrement être associée à la fermeture des établissements scolaire durant la pandémie de la Covid-19. (Férec et Certes, 2021, p.103)

En 2006, l'association pointait du doigt le profil des agresseurs : ce sont souvent de jeunes gens, mineurs agissant en groupe. L'association se demandait alors si ce n'était pas le système éducatif français qui était devenu une machine à fabriquer des sexistes, des intolérants, des homophobes. (Le moine et Lemonier, 2007, p.7) Aujourd'hui encore nous pouvons nous poser la question. En effet, dans son rapport datant de 2021 relatant les faits survenus en 2020, l'association révèle que la majorité des actes homophobes sont l'œuvre d'élèves envers d'autres élèves, mais qu'un cas sur cinq est directement imputé à des membres de la direction des établissements et des personnels non enseignants. (Férec et Certes, 2021, p.103)

Ici, nous allons poser la question suivante : comment prévenir et endiguer les discriminations liées au non-conformisme des normes hétérosexuelles dans les lycées professionnels hôtelier ?

Afin de répondre à cette question, une enquête sera réalisée auprès d'élèves suivant une formation hôtelière. Cette enquête prendra la forme d'un questionnaire à compléter en ligne

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

de façon anonyme. Les élèves seront interrogés sur les actes discriminants qu'ils ont pu subir ou en être témoin ainsi que sur leur perception de la question de l'homophobie au sein de l'École et de la société.

Cette enquête permettra de mieux comprendre les discriminations que peuvent subir les élèves non conformes aux normes hétérosexuelles dans les lycées professionnels hôteliers, afin d'élaborer des stratégies préventives adaptées. En effet, le milieu éducatif doit être un lieu de tolérance et de respect de l'autre, et il est de notre devoir de contribuer à la mise en place d'un environnement sain et égalitaire pour tous les élèves, indépendamment de leur orientation sexuelle.

Ce mémoire comportera plusieurs parties. Dans un premier temps, nous allons définir ce qu'est la discrimination en présentant plusieurs définitions puis, dans un second temps, une présentation des diverses formes de discrimination sera faite avant d'aborder les moyens de prévention pouvant être mis en place pour freiner cette discrimination. L'enquête sera ensuite présentée ainsi que ses résultats et l'analyse des réponses reçues. Une conclusion générale présentant une synthèse des résultats obtenus, les préconisations compte tenu des résultats, les limites de cette recherche ainsi que les voies de recherche envisageables terminera ce mémoire.

Partie 1 – De l'homophobie à l'hétérosexisme dans le milieu scolaire

Chapitre 1 – Définir la discrimination

Ce premier chapitre est l'occasion de définir dans un premier temps ce qu'est l'homophobie et de nous apercevoir les nombreuses limites de terme. Nous allons ensuite développer les autres termes utilisés pour définir les formes de discrimination, mais qui sont beaucoup moins connus et pourtant plus intéressants au niveau des sens qu'ils abordent.

Dans ce mémoire, l'homosexualité représente toutes les formes d'orientation sexuelle, hors hétérosexuelle. L'homophobie vise donc à discriminer toutes les formes d'orientation sexuelle.

1.1 – Définir l'homophobie

Aujourd'hui, le terme « homophobie » est très largement répandu pour décrire les actes de violence, d'intimidation et de discrimination envers les personnes homosexuelles. (Fassin 2008 ; Fish 2006 ; Murray 2009¹)

D'après (Chamberland et Lebreton 2012), l'homophobie est un spectre qui recouvre la haine et la violence, mais aussi la peur, l'inconfort, le malaise envers l'homosexualité en général ou en présence d'une personne homosexuelle.

1 Cités par Chamberland et Lebreton -(2012).

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Selon Weinberg, à qui l'on doit l'invention et la diffusion du terme grâce à son livre *Society and the Healthy Homosexual* datant de 1972, l'homophobie désigne une maladie, une attitude, une pathologie envisagée en tant que caractéristique émotionnelle et cognitive non questionnée de la personnalité. (Wickberg 2000²)

Selon Borrillo³ (2001), l'homophobie désigne deux aspects différents. Tout d'abord, c'est une dimension personnelle de nature affective qui se manifeste par un rejet des homosexuels et d'autre part, c'est une dimension culturelle, de nature cognitive qui rejette non pas l'homosexuel, mais l'homosexualité comme phénomène psychologique et social.

(Weinberg 1972) donne une autre définition de l'homophobie. Il définit l'homophobie comme « *la crainte d'être avec un homosexuel dans un espace fermé et, concernant les homosexuels eux-mêmes, la haine de soi.* » (Borrillo 2001, p. 11-12)⁴

Concernant l'association SOS Homophobie, elle donne en 2007 la définition de l'homophobie comme étant « les manifestations de mépris, rejet, et haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. » (Le Moine et Lemonnier 2007, p. 9) L'association ajoute également que l'homophobie vise à rejeter l'homosexualité et les homosexuels et à ne pas reconnaître à ceux-ci les mêmes droits qu'aux hétérosexuels. L'homophobie serait donc un rejet de la différence comme la xénophobie, le racisme, le sexisme... (*Ibid.*)

Après avoir collationné une multitude de définitions autour d'un seul mot, nous constatons des points communs, mais également des divergences. Tout d'abord, il apparaît que l'homophobie serait différente d'un point de vue individuel et d'un point de vue culturel. Dans un premier temps, on rejette les homosexuels en tant que tel avec la crainte d'être en

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 Cité par Charlebois -(2011).

présence d'un individu homosexuel. Dans un second temps, une dimension culturelle qui rejette l'homosexualité ainsi que tout ce qui peut s'en rapprocher en lui donnant un aspect psychologique.

1.1.1 – Limites du terme « homophobie »

Certaines critiques se sont concentrées sur l'idée de « peur » présente dans la définition de l'homophobie avec la « phobie », présente dans ce terme (Fassin 2008⁵). L'homophobie décrit l'hostilité envers les homosexuels, mais elle offre également une certaine légitimité aux comportements homophobes. En effet, la phobie renvoie à un trouble mental, une peur irrationnelle et persistante. On peut donc dire que si les homophobes souffrent d'un trouble mental alors leur comportement est excusable. (Chamberland et Lebreton 2012) D'après Fish (2006⁶), la phobie, étant un comportement irrationnel et hors de contrôle, c'est donc une réaction normale à l'homosexualité et donc, dans les cas les plus extrêmes, peut justifier le meurtre comme résultant d'une réaction de panique. L'homophobie rend donc l'homophobe à la fois agresseur, mais aussi victime. (Chamberland et Lebreton 2012)

Ironiquement, même l'appui du concept d'homophobie sur celui de la phobie clinique est erroné, particulièrement de la part de chercheuses ou de chercheurs s'inscrivant dans la discipline de la psychologie (Bohan 1996 ; Haaga 1991 ; Herek 1986). Haaga (1991)⁷ relève cinq inadéquations entre le concept traditionnel de phobie et celui qui sert de racine à l'homophobie :

1. La phobie est caractérisée par la peur, alors que l'homophobie est caractérisée par la haine ;
2. Les phobies sont reconnues par leurs possesseurs comme excessives et irrationnelles, alors que l'homophobie peut être considérée comme raisonnable et justifiée ;
3. Les phobies incitent à l'évitement, alors que l'homophobie incite au châtement ;

5 Cité par Chamberland et Lebreton -(2012).

6 *Ibid.*

7 Cité par Bastien Charlebois, p.123, 2011 -(2011).

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

4. La phobie n'a pas d'extension politique, alors que l'homophobie en présente une ;
5. Les gens qui possèdent une phobie reconnaissent qu'elle leur est une source de tort et se montrent plus motivés au changement que les personnes qui se révèlent homophobes.

L'homophobie vise à discriminer toutes les formes d'orientation sexuelle. Pour Chamberland et Lebreton (2012) les définitions de l'homophobie sont communément axées sur les discriminations envers les personnes homosexuelles hommes et femmes, même si ces dernières sont souvent oubliées ou négligées. Parmi les définitions de l'homophobie, le ministère de la Justice canadien en 2009⁸ propose de regrouper toutes les personnes plutôt que de lister les phobies en fonction des identités (homo-, lesbo-, bi-, trans-...). Cette définition propose même d'inclure les personnes hétérosexuelles susceptibles d'être confrontées à l'homophobie à cause de leur non-conformité aux normes du genre.

La définition de l'homophobie par le ministère de la Justice canadien en 2009 sera donc être la définition retenue dans cette note de synthèse :

« Toutes les attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe et indirecte, envers les gais, les lesbiennes, les personnes bisexuelles, transsexuelles et transgenres, ou à l'égard de toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforme pas aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité. »

Cette définition est intéressante, car elle envisage un nouveau point de vue. En effet, elle englobe les hétérosexuels ne respectant pas les stéréotypes, les normes de la masculinité ou de la féminité et donc de l'hétérosexualité, comme si une hiérarchie existait entre les orientations

8 Cité par Chamberland et Lebreton -(2012).

sexuelles. C'est ce que Fassin⁹ en 2008 mettait en avant au travers de sa définition sur l'homophobie qui renvoie à deux définitions distinctes :

« *La première entend la phobie dans l'homophobie : il s'agit du rejet des homosexuels, et de l'homosexualité. Nous sommes dans le registre individuel d'une psychologie. La seconde voit dans l'homophobie un hétérosexisme : il s'agit cette fois de l'inégalité des sexualités. La hiérarchie entre hétérosexualité et homosexualité renvoie donc au registre de l'idéologie.* »

1.2 – L'hétérosexisme

Fassin¹⁰ en 2008 est donc l'un des premiers à définir l'existence d'une hiérarchie entre les orientations sexuelles.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le concept d'hétérosexisme est bien apparu en même temps que celui de l'homophobie. Herek (2004)¹¹ rapporte que les premières utilisations de ce terme ont eu lieu en 1972 dans deux lettres publiées dans une revue militante d'Atlanta, *The Speckled Bird*. Les militantes tissent un lien entre les systèmes de croyances qui dénigrent les personnes en fonction de leurs orientations sexuelles comme pour celles qui infériorisent les personnes sur la base de leur genre ou leur race. (Bastien Charlebois 2011) C'est dans cet esprit que Lorde (2003, p. 45)¹² en 1984 soumet la définition de l'hétérosexisme suivante : « *Croyance en la supériorité intrinsèque d'une forme d'amour et ainsi que son droit à dominer.* »

Herek (1995)¹³ définit l'hétérosexisme comme étant un système idéologique qui dénie, dénigre et stigmatise toute forme de comportement, d'identité, de relation ou de

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*

11 Cité par Bastien Charlebois -(2011).

12 *Ibid.*

13 Cité par Chamberland et Lebreton -(2012).

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

communauté non-hétérosexuelle. Il est l'un des premiers à illustrer le lien entre les attitudes et comportement négatifs puis l'idéologie en 1986 :

« For similar reasons, we should not be so quick to label as irrational the hostility toward gay people that permeates contemporary American culture. [If] people are taught all of their lives not to like spiders, it is not irrational for them to dislike spiders as adults. Similarly, if people are taught all of their lives that : for every boy there's a girl and for every girl there's a boy ; when you meet the right boy or girl, you'll get married and have babies ; and all of this is natural, taken-for-granted, and part of God's plan, then it is not surprising that they dislike homosexuals. Homosexual persons represent a challenge to these beliefs ; therefore, there must be something wrong with them. They must be unnatural and maybe even anti-God. »¹⁴

Selon Plummer (1998)¹⁵, les expériences, quelle que soit leur nature, tant qu'elles sont entre personne de même sexe sont la cible d'attaques, car elles représentent une menace pour la gamme dominante de symboles qui sont donnés par les personnes hétérosexuelles et sous le principe directeur d'« ordre naturel ». C'est d'ailleurs la condamnation sociale de l'homosexualité qui donne aux agresseurs le sentiment que la violence envers les homosexuelles qu'ils commettent est légitime (Franklin 2000)¹⁶.

Neisen¹⁷ en 1990, s'inspirant d'une définition du racisme, construit celle de l'hétérosexisme : « Hétérosexisme = préjugé + pouvoir ». Ce pouvoir pouvant s'exercer via les appareils

14 « Pour des raisons similaires, nous ne devrions pas nous empresser de qualifier d'irrationnelle l'hostilité à l'égard des homosexuels qui imprègne la culture américaine contemporaine. [Si] l'on apprend aux gens toute leur vie à ne pas aimer les araignées, il n'est pas irrationnel qu'ils n'aiment pas les araignées à l'âge adulte. De même, si les gens ont appris toute leur vie que : pour chaque garçon, il y a une fille et pour chaque fille, il y a un garçon ; lorsque vous rencontrez le bon garçon ou la bonne fille, vous vous mariez et vous avez des enfants ; et que tout cela est naturel, va de soi et fait partie du plan de Dieu, il n'est pas surprenant qu'ils n'aiment pas les homosexuels. Les personnes homosexuelles représentent un défi à ces croyances ; il doit donc y avoir quelque chose qui ne va pas chez elles. Elles doivent être contre nature et peut-être même anti-Dieu. »

15 Cité par Bastien Charlebois -(2011).

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

législatif, exécutif et juridique de l'État comme par la criminalisation des relations sexuelles consensuelles entre personnes de même sexe, le refus de certains droits, etc. Ce pouvoir s'exprime aussi par des discours infériorisant et par l'internement et le contrôle des personnes homosexuelles via les lobotomies et clitoridectomies.

Fish¹⁸, en 2006, constatant que peu d'auteurs précisent comment l'hétérosexisme opère et propose quelques processus et gestes et en recense d'autres.

- Le privilège hétérosexuel : les avantages dont les hétérosexuels disposent leur sont pour la plupart invisibles ce qui rend difficile la remise en question des inégalités. (Bohan 1996)
- La présomption d'hétérosexualité : repose sur l'idée inconsciente que l'expérience hétérosexuelle est universelle et donc qu'il n'y a pas à la nommer. L'effet est de rendre invisible les personnes homosexuelles ainsi que de critiquer les *coming-out*¹⁹ sous le prétexte qu'elles (les personnes hétérosexuelles) ne parlent pas de leur propre orientation sexuelle. (Peel 2001)
- La division entre le public et le privé dont les frontières ne sont pas les mêmes entre personnes hétérosexuelles et homosexuelles. En effet, des gestes d'affection entre personnes de même sexe dans l'espace public semblent directement superflus et exagérés dans le seul but de déranger. (Bastien Charlebois 2007)
- L'injonction au silence : opère par la réprobation de la divulgation d'une orientation non-hétérosexuelle. Ici, on envoie le message à la personne de se taire plutôt que d'imposer son orientation sexuelle, car sa vie affective n'a pas de valeur.
- L'appel à l'assimilation : repose sur l'idée que l'homosexualité est un déficit et n'est acceptée que par son effacement au sein du groupe dominant qu'est celui de l'hétérosexualité.

18 *Ibid.*

19 Ou « sortie de placard ».

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

- La prétention de la discrimination inverse : les personnes hétérosexuelles affirment être opprimées, car leurs mœurs seraient dévalorisées notamment avec l'accès au mariage pour les homosexuelles. (Brickell 2001 ; Brickell 2005)
- Le langage inférieurisant : employé de manière subtile, on évoque plutôt que de nommer l'infériorité via notamment le mot « normalité » par opposition à « anormalité » homosexuelle.
- La morale : les minorités sexuelles seraient utilisées comme boucs-émissaires politiques afin de distraire l'électorat d'enjeux compromettants pour le gouvernement.

Enfin, ce que révèle l'hétérosexisme, c'est que les injustices commises envers les personnes LGBT+²⁰ ne se résument pas à de rares débordements émotifs et à des gestes d'agression, mais bien à des gestes et allusions quotidiens visant à dévaloriser leur vie amoureuse et sexuelle. (Bastien Charlebois 2011)

Même si les différentes définitions de l'hétérosexisme varient légèrement, nous pouvons mettre en lumière les dimensions idéologiques, institutionnelles, politiques et structurelles soutenant la hiérarchie des orientations sexuelles. (*Ibid.*)

Une troisième forme de discrimination peut également être évoquée : l'hétéronormativité. Nous allons voir ce qu'elle représente et englobe.

1.3 – L'hétéronormativité

Le concept d'hétéronormativité date des années 1990 et c'est Warner qui l'introduit dans son essai *Fear of a queer planet* (1991). Il ne le définit toutefois pas. Chambers²¹ en 2007, propose la définition suivante :

20 Lesbienne, Gay, Bisexuel, Trans et toutes les autres minorités sexuelles.

21 Cité par Bastien Charlebois -(2011).

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

« Heteronormativity is a regulatory practice of sex/gender/desire that thereby alters or sometimes sets the conditions of possibility and impossibility for gender. »²²

Chambers s'inspire de la matrice sexe/genre/désir de Butler (2006) selon laquelle il doit y avoir une cohérence entre le sexe : « mâle » et « femelle », le genre « masculin » ou « féminin » et le désir hétérosexuel.

Pour résumer, certaines combinaisons sont considérées comme idéales et sont donc les modèles à suivre tandis que les autres sont infériorisées, déconsidérées, punies ou invisibilisées (Bastien Charlebois 2011).

L'infériorisation passe aussi par l'expression de doutes concernant l'authenticité de l'homosexualité sous prétexte qu'un traumatisme pourrait en avoir été la cause (Peers et Demczuk 1998)²³, que la personne non-hétérosexuelle, sous prétexte de son trop jeune âge, ne sait pas ce qu'elle dit, là où de tels doutes n'auraient jamais été exprimés si elle avait mentionné son hétérosexualité (Bastien Charlebois 2011).

22 « L'hétéronormativité est une pratique régulatrice du sexe/genre/désir qui modifie ainsi ou parfois fixe les conditions de possibilité et d'impossibilité du genre. »

23 *Ibid.*

Chapitre 2 – Les actes de discrimination et les moyens de prévention

Dans ce second chapitre, nous allons développer les formes concrètes de discrimination que vivent les personnes homosexuelles ou ne correspondant pas aux normes hétérosexuelles. Nous verrons également quels moyens de prévention pourrait être mis en place pour lutter contre ces actes de discrimination.

2.1 – Les actes de discrimination

Tout d'abord, commençons par une étude menée en 2003 en Colombie-Britannique²⁴ visant à démontrer que l'homophobie ne toucherait pas davantage les jeunes hommes adultes, mais bien tout le monde. Cette étude menée auprès de plus de 30 000 jeunes établit les pourcentages suivants :

Tableau 1 : Actes de discrimination et pourcentages d'après l'étude menée en Colombie-Britannique en 2003

Acte de discrimination	Jeunes filles homosexuelles	Jeunes garçons homosexuels
Harcèlement verbal	66 %	61 %
Agressions physiques	20 %	7 %
Exclusion intentionnelle	55 %	53 %

²⁴ Étude demandée par *The BC Adolescent Health Survey (AHS)* menée par *McCreary Centre Society*.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Ces actes de discrimination amènent les jeunes filles lesbiennes et bisexuelles à tenter de se suicider avec des taux respectifs de 30 % et 39 %. Chez les garçons gais ou bisexuels, ces taux s'établissent respectivement à 13 % et 9 %. (Saewyc et al. 2007)²⁵

Chamberland (2019), se penche sur trois études nord-américaines²⁶ pour mesurer les violences homophobes et transphobes en contexte scolaire. L'étude s'intéresse entre autres aux propos homophobes entendus dans le cadre scolaire que ce soit les commentaires dévalorisants comme les insultes. Il est rapporté que ces deux types de propos sont « très » ou « assez fréquent » alors que pour une minorité d'élèves, ils ne les entendent que « rarement » ou « jamais ».

Si l'on compare, l'étude montre que les filles homosexuelles ou en questionnement sont plus nombreuses à rapporter du harcèlement verbal ou physique pour trois motifs :

- l'orientation sexuelle réelle ou perçue ;
- l'expression de genre ;
- l'identité de genre.

Les garçons, à l'inverse rapportent plus de harcèlement associé à leur genre. (*Ibid.*)

Ce rapport note également que, même si les élèves homosexuels risquent davantage que les autres élèves hétérosexuels de subir des actes de discrimination (agressions, gestes ou propos homophobes), les élèves hétérosexuels présumés homosexuels pour diverses raisons (comportements, styles vestimentaires, choix de filières...) sont également victimes de ces actes. (*Ibid.*) Ainsi, les élèves s'identifiant hétérosexuel se déclarent à 35,4 % victimes d'au

25 Cité par Chamberland et Lebreton -(2012).

26 *Every class in every school*, Taylor et al., (2011) / *L'homophobie à l'école secondaire au Québec. Portrait de la situation, impacts et pistes de solution*, Chamberland et al., (2011) / *The 2013 National School Climate Survey*, Kosciw et al. (2014).

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

moins un incident à caractère homophobe pendant l'année en cours contre 69 % des élèves non-hétérosexuels. (*Ibid.*)

Une autre question de ce rapport voulait mesurer les motifs pour lesquels des élèves sont susceptibles d'être taquinés, insultés ou intimidés à l'école. Les trois premiers motifs sur les huit proposés, avec une avance importante sont, dans l'ordre :

- l'apparence, la taille, la forme du corps et le poids ;
- le fait qu'un garçon se comporte de manière trop féminine et inversement ;
- le fait qu'ils et elles sont (ou présumés l'être) homosexuels.

Nous pouvons constater via ces réponses que la non-conformité aux normes du genre est sanctionnée par les autres élèves, mais également que ces élèves accoleraient une étiquette stigmatisante, sans questionner l'hétérosexualité d'un ou une élève, afin de sanctionner son incapacité à démontrer sa masculinité ou sa féminité. Nous constatons donc ici que les anciens stéréotypes associant l'homosexualité à l'inversion de genre reste vivace dans les jeunes générations. (*Ibid.*)

2.1.1 – Comparaison entre 2006 et 2020²⁷

Si l'on se focalise sur les agressions commises en milieu scolaire, nous pouvons noter une grande diversité d'actes discriminants envers les élèves/étudiants mais aussi envers les personnels de l'Éducation nationale.

En 2006, les actes discriminants en milieu scolaire prenaient comme forme :

Tableau 2 – Actes discriminants en milieu scolaire d'après SOS Homophobie en 2006²⁸

Actes discriminants	Pourcentages
Insultes	32 %
Discrimination	25 %
Outing	19 %
Jugements homophobes	14 %
Harcèlement	12 %
Divers	11 %
Agressions physiques	9 %
Viol	5 %

27 D'après les rapports SOS Homophobie 2007 et 2021

28 Le Moine et Lemonnier 2007, p. 88

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Concernant l'année 2020, l'association dresse ce portrait :

Tableau 3 – Actes discriminants en milieu scolaire d'après SOS Homophobie en 2020²⁹

Actes discriminants	Pourcentages
Insultes	56 %
Rejet	73 %
Discrimination	20 %
Menaces	11 %
Harcèlement	51 %
Agressions physiques	7 %
Dégradations	4 %
Outing	22 %

Ces deux tableaux montrent que la discrimination est plus présente en 2020 qu'en 2006 alors qu'on pourrait penser le contraire. En effet, il y a une augmentation quasi systématique de tous les actes discriminants entre 2006 et 2020. Ainsi, les insultes, l'*outing* et le harcèlement deviennent beaucoup plus présents aujourd'hui qu'en 2006.

29 (Férec et Certes 2021, p. 102)

2.2 – Les moyens de prévention

Les résultats que nous avons pu observer montrent plusieurs pistes d'intervention pour lutter contre l'hétérosexisme en milieu scolaire, mais aussi dans la société actuelle. D'une part, la nécessité de mettre fin à la banalisation de certaines formes d'homophobie pour encourager une intervention globale par tous les acteurs du milieu scolaire et de la société. (Chamberland, Richard et Bernier 2013)

Préalablement à la répression, la lutte contre la discrimination liée à l'orientation sexuelle nécessite une action pédagogique destinée à modifier la double image ancestrale d'une hétérosexualité vécue comme naturelle et d'une homosexualité présentée comme un dysfonctionnement affectif et moral. (Borrillo 2001, p. 106)

En effet, la prise de conscience de la gravité du phénomène hétérosexiste semble être un préalable nécessaire à toute action répressive car dans le cas contraire celle-ci sera nécessairement ressentie comme partielle, au service exclusif des intérêts d'une partie de la population. (*Ibid.*, p. 107)

D'après Borrillo, la première tâche pédagogique consisterait à questionner l'ordre hétérosexiste et à mettre en évidence que la hiérarchie des sexualités et aussi insupportable que celle des races ou des sexes, car chaque insulte proférée envers les personnes non-hétérosexuelles rappelle l'existence de l'ordre sexuel et de sa hiérarchie. (*Ibid.*, p. 110)

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Cette première tâche pédagogique peut se faire notamment grâce aux différentes actions dans les écoles, collèges et lycées. Le ministère de l'Éducation nationale a lancé en 2019³⁰ une campagne nationale afin d'informer, de sensibiliser les élèves mais aussi les membres de la communauté éducative aux violences et discriminations liées à l'orientation sexuelle des jeunes. Cette campagne repose sur plusieurs objectifs visant à sensibiliser contre la haine anti-LGBT comme :

- affirmer l'opposition de l'institution scolaire à toute forme de discrimination et de violence contre les personnes non-hétérosexuelles ;
- mobiliser l'ensemble de la communauté éducative en engageant chacun et chacune à soutenir les jeunes LGBT ;
- lutter contre l'invisibilisation des jeunes LGBT ;
- veiller à créer un climat scolaire sécurisant pour tous les élèves ;
- développer des solidarités entre les élèves et des initiatives contre les discriminations ;
- promouvoir le « zéro tolérance » à l'égard des injures sexistes et LGBTphobes ;
- rappeler l'existence du service d'aide à distance ecoute.contrellhomophobie.org.

Cette campagne vise à engager un climat scolaire plus inclusif et plus propice au bien-être et à la réussite de chaque élève.

30 Source : <https://eduscol.education.fr/document/22318/download>

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Concrètement, cette campagne s'applique via une campagne d'affichage dans tous les établissements du second degré, la distribution aux élèves de prospectus proposant des pistes pour s'engager au quotidien et devenir un « allié » des jeunes non-hétérosexuels. Les pistes inscrites dans ces prospectus sont les suivantes³¹ :

- faire attention à mes propos et refuser les blagues stigmatisantes sur les personnes non-hétérosexuelles ;
- bannir toute insulte hétérosexiste même « pour rire » ;
- réfléchir à mes propos concernant les personnes non-hétérosexuelles ;
- agir si un camarade de classe est victime de discrimination, de rejet ou d'injures. En parler avec lui ou avec un adulte au sein de l'établissement. Contacter le service d'aide à distance ;
- organiser dans mon établissement un projet pour le 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Cette campagne s'applique également grâce à la mise à disposition d'un guide d'accompagnement à l'usage des personnels³² ainsi qu'un service d'écoute et d'aide à distance accessible par téléphone, par courrier électronique et par chat³³.

Le ministère conseille³⁴ de placer ces affiches et prospectus aux lieux de passage fréquentés comme le hall d'accueil, le foyer, le CDI, les bureaux des AED³⁵ et des CPE, les vestiaires, la salle de restauration, la salle des professeurs mais aussi sur l'environnement numérique de travail de l'établissement. Le ministère précise également qu'il n'est pas judicieux de cantonner ces affiches à l'infirmerie alors que les informations qu'elles apportent ne relèvent pas du domaine médical et n'ont pas à demeurer confidentielles.

31 Source : <https://urlz.fr/jKzW>

32 Source : <https://urlz.fr/8Llz>

33 <http://ecoute.contrelhomophobie.org/>

34 Source : <https://urlz.fr/jKzW> p.5

35 Assistant ou assistante d'éducation

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Cette campagne doit s'engager dans chaque établissement scolaire tout au long de l'année mais également mobiliser un ensemble d'acteur au sein de celui-ci sous la responsabilité du chef d'établissement pour déterminer les modalités de déploiement de la campagne en articulation avec le projet d'établissement en s'appuyant notamment sur les instances internes comme le comité d'éducation à la santé et la citoyenneté, le conseil pédagogique et sur l'ensemble des acteurs de la vie scolaire comme les CPE ou encore le référent « égalité filles-garçons » de l'établissement. Il apparaît particulièrement essentiel de s'appuyer sur les élèves eux-mêmes, notamment grâce à leurs représentants : les délégués de classe, le conseil de la vie lycéenne ou le conseil de la vie collégienne. Ils doivent être prioritairement sensibilisés aux enjeux de cette lutte et de leurs initiatives.

Ces supports de campagne doivent être utilisés de façon pédagogique pour servir de supports afin d'aborder les questions relatives aux discriminations et aux stéréotypes fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Ces questions sont inscrites notamment dans les programmes de l'enseignement moral et civique dès le cycle 2³⁶ au même titre que d'autres atteintes au respect dû à autrui (le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie, l'handicap, le harcèlement, etc.).

Le programme d'enseignement moral et civique mais aussi les programme d'enseignement du lycée comme en histoire, en français, en art (via l'histoire de la dépénalisation de l'homosexualité, leur contribution à la littérature, l'étude de la conquête des droits) permettent donc d'aborder les sujets de l'hétérosexisme, de la transphobie et de l'évolution des droits des personnes LGBT et ainsi de devenir des moyens de prévention.

Cette campagne doit également permettre de marquer des temps forts dans la lutte contre les discriminations notamment le 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie en

36 Regroupe les classes du CP, CE1 et CE2

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

invitant par exemple des associations luttant contre les discriminations envers les personnes non-hétérosexuelles.

Cette prévention via les nombreuses associations existantes doit être encore plus sollicitée par les écoles et l'Éducation nationale afin de protéger les jeunes homosexuels dans les écoles ainsi que d'informer le maximum d'enfants et d'adolescents aux différences qui peuvent exister. Certaines associations bénéficient d'un agrément national au titre des activités complémentaires de l'enseignement public, certaines d'agréments académiques et sont donc très bien placées pour parler de ce sujet aux élèves. Nous pouvons citer comme exemple d'associations celles-ci :

- Contact : un réseau d'associations pour le dialogue entre parents, personnes LGBT, familles et amis qui interviennent en milieu scolaire.
- Estim' : une association qui vise à permettre aux jeunes d'entendre le vécu d'autres jeunes hétérosexuels ou homosexuels. Elle propose également de former les professionnels à l'intervention auprès des jeunes.
- Le MAG Jeunes LGBT : une association de jeunes personnes non-hétérosexuelles âgées de 15 à 26 ans. Elle se concentre sur l'accueil des jeunes LGBT et des interventions en milieu scolaire.
- Le Refuge : une association qui propose une écoute 24 heures sur 24 ainsi qu'un hébergement temporaire et un accompagnement social aux jeunes victimes d'actes discriminants.
- SIS-Association : une association qui assure le service d'écoute « Ligne Azur », un service d'aide à distance joignable par téléphone, mail et par chat.
- SOS homophobie : une association nationale de lutte contre tous actes discriminants envers les personnes non-hétérosexuels. Elle structure son activité autour de trois pôles : soutenir (ligne d'écoute et soutien juridique), prévenir (intervention en milieu scolaire et dans le monde du travail) et informer (publication de rapport annuel).

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Nous pouvons donc nous apercevoir que de nombreuses associations existent pour intervenir en milieu scolaire et ainsi prévenir efficacement auprès des élèves sur ces sujets. Malgré tout, le nombre d'élèves sensibilisés reste extrêmement bas. En effet, si l'on compare les données de l'association SOS homophobie sur le nombre d'interventions scolaires qu'ils ont pu faire depuis 2004 et le nombre d'élèves en collège et lycée, on se rend compte que très peu d'élèves ont pu suivre une intervention de ce genre dans leur établissement.

En 2004, SOS homophobie³⁷ indique que seulement 225 élèves ont été sensibilisés sur ce sujet. Ce chiffre augmente pour atteindre son plus haut niveau lors de l'année scolaire 2018/2019 à savoir 35 606 élèves³⁸ alors qu'il y avait environ 5 650 000 élèves en collège et lycée³⁹ ce qui représente 0,63 % des élèves. Nous pouvons donc constater qu'une infime minorité des élèves sont sensibilisés sur ces sujets par les associations.

Le ministère met également en place des concours permettant aux élèves de travailler sur ces actes discriminants comme :

- le prix Non au harcèlement ;
- le prix national Éthique et Sport scolaire ;
- le concours vidéo Buzzons contre le sexisme.

En parallèle des enfants dans les écoles, collèges et lycées, Daniel Borrillo explique qu'il faut également s'adresser aux familles afin que les parents comprennent qu'un fils gay ou qu'une fille lesbienne ne constitue pas un problème mais que, en revanche, le rejet ou la non-acceptation de ses enfants en raison de leur orientation sexuelle et la violence traumatisante qu'ils impliquent, doivent être de véritables sujets de préoccupation. (*Ibid.*)

37 D'autres associations interviennent en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves à l'homophobie. Dans ce mémoire, les interventions faites par les autres associations que SOSHomophobie ne sont pas prises en compte.

38 Source : <https://urlz.fr/lGJa>

39 Source : <https://urlz.fr/j7xQ>

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Dans le monde du travail également, un travail de pédagogie doit se faire. En effet, l'idée de la diversité sexuelle ainsi que l'importance des valeurs d'égalité et de non-discrimination à l'égard des personnes non-hétérosexuelles devrait faire partie de la formation des professionnels amenés à travailler en relation avec certains aspects de la vie privée des citoyens. En effet, pendant longtemps, la police, les juges, les médecins, les psychiatres entre autres, ont activement participé à la répression des personnes non-hétérosexuelles. Il convient donc de principalement développer des actions pédagogiques⁴⁰ au sein de ces professions. (*Ibid.*, p. 111)

Enfin, une application plus stricte des lois et règles déjà existantes à l'école et dans la société encouragerait sûrement une diminution des actes discriminants. Il est important de souligner tout de même que même si la loi peut favoriser un changement social de l'image des personnes non-hétérosexuelles et de l'homosexualité, elle reste impuissante si un travail pédagogique ne l'accompagne pas. (*Ibid.*, p. 113)

En effet, les discriminations liées à l'orientation sexuelle constituent un délit passible de sanctions comme prévoit l'article L.225-1 du Code pénal, au même titre que celles fondées sur le handicap, l'apparence physique ou encore les opinions politiques ou religieuses. L'injure, elle, est punie de 12 000 € d'amende lorsqu'elle est proférée par des discours, des cris ou menace dans des lieux publics, mais aussi lorsqu'elle est diffusée par écrit, dessin ou image. Si le caractère « homophobe » ou « transphobe » est retenu, alors la peine encourue est portée à un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. La même peine s'applique en cas de provocation à la violence, la haine ou la discrimination.

40 Voir A. Bruner, « Study of Relations between the Homosexual Community and the Police », Report to Mayor Arthur Eggleton and the Council of the City of Toronto, 1981. Dans ce rapport, on propose des mesures touchant les relations entre la police et les gays et lesbiennes de la ville canadienne. Un rapport de la Commission des droits de la personne du Québec recommande par exemple que les responsables de la formation des professionnels assurent une formation adéquate sur la réalité des gays et lesbiennes.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

De plus, la répression des provocations, diffamations et injures non publiques liées à l'orientation sexuelle a été renforcée par un décret du 3 août 2017 en précisant que les personnes poursuivies de tels faits encourent une amende d'un maximum de 1 500 €.

Enfin, depuis la loi n°2017-87 du 27 janvier 2017, l'article 132-77 du Code pénal prévoit un dispositif général aggravant les peines applicables aux infractions pénales commises avec un mobile lié à l'orientation sexuelle, que la victime soit ou non non-hétérosexuelle.

Il faut savoir que les mineurs ne peuvent pas être jugés devant les juridictions pénales ordinaires, mais ils peuvent avoir à répondre de leurs actes devant le juge des enfants, le tribunal pour enfant ou la cour d'assises des mineurs.

Concernant l'École, le Code de l'éducation, notamment avec ses articles L.111-1, L.121-1, L.312-17-1 et L.721-2, énonce clairement que l'École compte parmi ses missions celle d'offrir les conditions d'un climat scolaire serein dans un cadre protecteur aux élèves et aux personnels. Elle « *veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinctions* » et garantit la réussite de tous et permet à chacun de « *développer sa personnalité* » selon l'article L.111-1. Enfin, la circulaire n°2011-112 du 1^{er} août 2011 sur le règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement précise que le « *refus de tous propos ou comportement à caractère raciste, antisémite, xénophobe, sexiste et homophobe* » doit être inscrit dans le règlement intérieur de chaque établissement.



En conclusion de cette deuxième partie, nous pouvons donc nous apercevoir que les actes discriminants envers les personnes homosexuelles sont assez nombreux et peuvent être extrêmement destructeurs pour les personnes qui en souffrent.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Chamberland, Richard et Bernier (2013), dans leurs travaux de recherche ont pu recenser les impacts de l'hétérosexisme et l'hétéronormativité dans le milieu scolaire au Québec en interrogeant les élèves sur leur persévérance scolaire.

Tableau 4: Indicateurs de persévérance scolaire selon la catégorie et le sexe

Catégorie d'élèves (orientation sexuelle auto déclarée et ayant subi, ou non, au moins un incident à caractère homophobe)				
	Hétéros non victimisés G/F (%)	Hétéros victimisés G/F (%)	LGBT+ non victimisés G/F (%)	LGBT+ victimisés G/F (%)
Absentéisme en raison d'un sentiment d'insécurité	2,0/3,7	5,7/10,6	6,9/2,9	12,9/20,5
Changement d'école ou désir de changer d'école	4,6/10,4	15,3/26,3	6,7/31,4	29,0/53,7
Sentiment d'appartenance au milieu scolaire	71,0/72,7	65,7/67,0	64,1/67,0	62,6/60,2

Source : Murdock et Bolch 2005 cités par Chamberland, Richard et Bernier 2013

Grâce à ce tableau, nous pouvons apercevoir que les élèves non-hétérosexuels, victimisés ou non mais aussi les élèves hétérosexuels victimisés, se sentent moins en sécurité dans leur établissement que les élèves hétérosexuels non victimisés. Ces discriminations ont donc un impact sur l'absentéisme des élèves et donc leur envie de changer d'établissement mais aussi sur leur sentiment d'appartenance à un groupe, à leur établissement.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Delebarre et Genon, en 2013, ont, elles aussi, recenser les conséquences des actes discriminants envers les adolescents liés à l'orientation sexuelle.

Tout d'abord, ce sont des conséquences psychosociales. En effet, qu'elle s'exprime de façon physique, verbale, morale ou symbolique, qu'elle soit directe ou non, la discrimination liée à l'orientation sexuelle amène bien souvent chez les victimes un sentiment de culpabilité et de honte qui s'accroît lorsque l'individu prend véritablement conscience de sa non-hétérosexualité et donc de ne pas être dans la sexualité majoritaire ce qui conduit à l'installation d'une identité négative chez l'adolescent en particulier.

Cette identité négative peut prendre la forme d'une perte d'estime de soi, une dévalorisation voire d'un rejet de soi-même et des autres non-hétérosexuels. L'adolescent en vient parfois, du fait de cette identité négative, à se replier sur lui-même, à s'isoler et à se retrouver en situation de rupture de lien avec ceux qui l'entourent comme sa famille ou ses amis. Cette identité négative et tout ce qu'elle entraîne va fréquemment de pair avec des situations d'échec scolaire et de précarisation sociale.

L'hétérosexisme vécu au quotidien par les jeunes peut également se traduire par d'autres symptômes spécifiques comme l'anxiété, le stress, des épisodes dépressifs, des idéations suicidaires, voire des passages à l'acte ou encore un usage important de produits psychoactifs.

Concernant les tentatives de suicide, il existe une sursuicidalité d'après les données internationales analysées par Éric Verdier et Jean-marie Firdion qui fait le constat que les homosexuels et bisexuels masculins présentent deux à sept fois plus de risques de commettre une tentative de suicide que les hommes hétérosexuels exclusifs. Concernant les femmes homosexuelles et bisexuelles, elles présentent 1,4 à 2,7 fois plus de risques par rapport aux femmes hétérosexuelles.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Ces données sont confirmées par des études réalisées en France à partir d'échantillons représentatifs. Ainsi, les résultats du baromètre santé de l'INPES⁴¹ de 2005 pointent une différence significative entre la prévalence de tentatives de suicide chez les hommes homosexuels et celle des hommes hétérosexuels exclusifs avec 12,5 % contre 2,8 %. (Beck et al. 2010)

Cette étude montre également une prévalence importante concernant les hommes et femmes bisexuel(le)s avec respectivement 10,1 % et 10,3 %. Concernant les femmes, l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France⁴² réalisée en 2000 a révélé que 25 % des femmes ayant eu des rapports homosexuels au cours de leur vie avaient fait au moins une tentative de suicide contre 6 % des femmes hétérosexuelles exclusives. (Lhomond et Saurel-Cubizolles 2000, p. 126)

Malgré ces chiffres, les agressions envers les personnes non-hétérosexuelles ne font que d'augmenter⁴³ sans réelle raison. Les seuls moyens de prévention proposés pour le moment, même s'ils sont encore trop peu mis en place, sont les interventions dans les milieux scolaires, dans les entreprises ou dans l'espace public pour informer les populations aux différences et d'encourager l'acceptation de l'autre.

Rappelons tout de même que c'est « *l'homophobie et non l'orientation sexuelle par elle-même qui est le principal facteur qui peut induire un sur-risque de crise suicidaire et de tentative de suicide* ». (Beck et al. 2011, p. 488)

41 Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

42 ENVEFF

43 Chiffres que nous pouvons constater grâce aux rapports d'SOS Homophobie

Conclusion

Grâce à ces premières parties, nous avons pu mettre en évidence que le terme « homophobie » ne se révèle pas comme être le bon mot pour qualifier les actes de discrimination envers les personnes homosexuelles à cause de ses nombreuses limites étymologiques notamment.

L'hétérosexisme ainsi que l'hétéronormativité définissent ainsi beaucoup mieux ces actes, car ils regroupent une sphère beaucoup plus importante et mériteraient d'être plus connus du grand public.

Nous avons pu constater que, sans réelle prise de conscience collective, la discrimination liée à l'orientation sexuelle ne cesse d'augmenter, impactant tous les aspects de la société. Sans prendre en exemple le pire des cas, cette discrimination est presque quotidienne pour beaucoup de personnes homosexuelles ou supposées l'être avec des manifestations diverses, passant par les insultes, les menaces, le rejet, les agressions physiques ou les viols.

Heureusement, même si la route semble encore assez longue, la justice condamne avec force ces actes discriminants.

Grâce aux nombreuses lectures et à la rédaction de ces premières parties, nous pouvons dégager plusieurs questions de recherche :

- Sous quelles formes et à quelle fréquence les actes discriminants liés à l'orientation sexuelle présumée des élèves en lycées hôteliers se manifestent-ils ?
- Quelles peuvent être les conséquences de ces actes sur la vie scolaire et personnelle de ces élèves victimes en lycées hôteliers ?
- Quelles connaissances ont les élèves à propos des moyens de prévention mis en place dans les lycées hôteliers ?

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

- La question de l'homophobie dans la société est-elle une question importante pour les élèves de lycée hôtelier ?

Partie 2 – L'hétérosexisme en lycée hôtelier

Chapitre 1 – Étude de terrain

Afin de répondre aux différentes questions de recherche posées, une étude de terrain a été nécessaire et a pris la forme d'un questionnaire en ligne (annexe A) à compléter par des élèves suivant une formation hôtelière.

Le questionnaire en ligne semble être le meilleur moyen de récolter un maximum de réponse auprès d'un large public, car il est facilement accessible et partageable.

Ce questionnaire a donc été administré à différents élèves suivants une formation hôtelière (baccalauréats professionnels et technologiques, CAP, études supérieures, etc.) sur une période d'environ 3 mois (du 23 janvier au 27 mars 2023) dans les académies de Toulouse et de Montpellier.

1.1 – Création du questionnaire

Le questionnaire a été créé de façon à répondre dans l'ordre aux questions de recherches posées.

Premièrement, le questionnaire s'intéresse au répondant. En effet, on l'interroge sur son sexe, son niveau scolaire, mais aussi sur son orientation sexuelle. Ces questions sont importantes afin d'identifier le répondant, mais aussi de vérifier si des liens existent entre ces informations et les autres questions.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Deuxièmement, le questionnaire porte sur la première question de recherche : « Sous quelles formes et à quelle fréquence les actes discriminants liés à l'orientation sexuelle présumée des élèves se manifestent-ils ? » Plusieurs questions ont donc été posées. Les premières s'intéressent aux possibles actes discriminants concernant l'orientation présumée du répondant avec à la suite, des propositions de forme d'actes discriminants ainsi que la fréquence de ces actes.

Un peu plus loin dans le questionnaire, ces mêmes questions sont posées, mais concernant, cette fois-ci, les actes discriminants dont le répondant aurait pu être témoin.

Troisièmement, pour les élèves ayant répondu avoir subi des actes discriminants, une partie s'ouvre afin de répondre à la deuxième question de recherche : « Quelles peuvent être les conséquences de ces actes sur la vie scolaire et personnelle de ces élèves victimes ? ». Pour répondre à cette question de recherche, on interroge la victime, tout d'abord, si elle avait déjà envisagé de changer de lycée à cause de ça.

Nous interrogeons ensuite l'élève pour savoir si les actes discriminants subis affectent son moral et sa volonté de réussir dans ses études ainsi que la possibilité d'arrêter complètement sa formation.

Nous interrogeons également l'élève à propos des absences : est-ce que l'élève est plus absent, à cause, d'un sentiment d'insécurité.

Enfin, l'élève est interrogé sur le suicide. Nous lui demandons s'il a déjà pensé de se suicider, essayé de se suicider et si oui, combien de fois.

Afin de répondre à la troisième question de recherche qui est la suivante : « Quelles connaissances ont les élèves à propos des moyens de prévention mis en place dans les lycées ? », nous questionnons les élèves à propos des moyens de prévention mis en place dans leur établissement. Nous cherchons ici à savoir si les élèves en connaissent et s'ils ont déjà participé à une intervention auprès d'associations luttant contre l'homophobie.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Enfin, afin de répondre à la dernière question de recherche : « La question de l'homophobie dans la société est-elle une question importante pour les élèves de lycée hôtelier ? », une question ouverte est proposée aux élèves afin de recueillir leurs ressentis.

Chapitre 2 – Analyse des résultats

Au total, le questionnaire a récolté 86 réponses. L'analyse se déroulera en présentant dans un premier temps le répondant, puis en apportant les réponses aux quatre questions de recherche de ce mémoire.

2.1 – Le répondant

Concernant le sexe du répondant, sur 86 personnes, 48 personnes sont des hommes (55,8 %) contre 38 femmes (44,2 %).

À propos du niveau de classe, 59 personnes sont en seconde, 24 personnes en premières et 3 personnes en études supérieures.

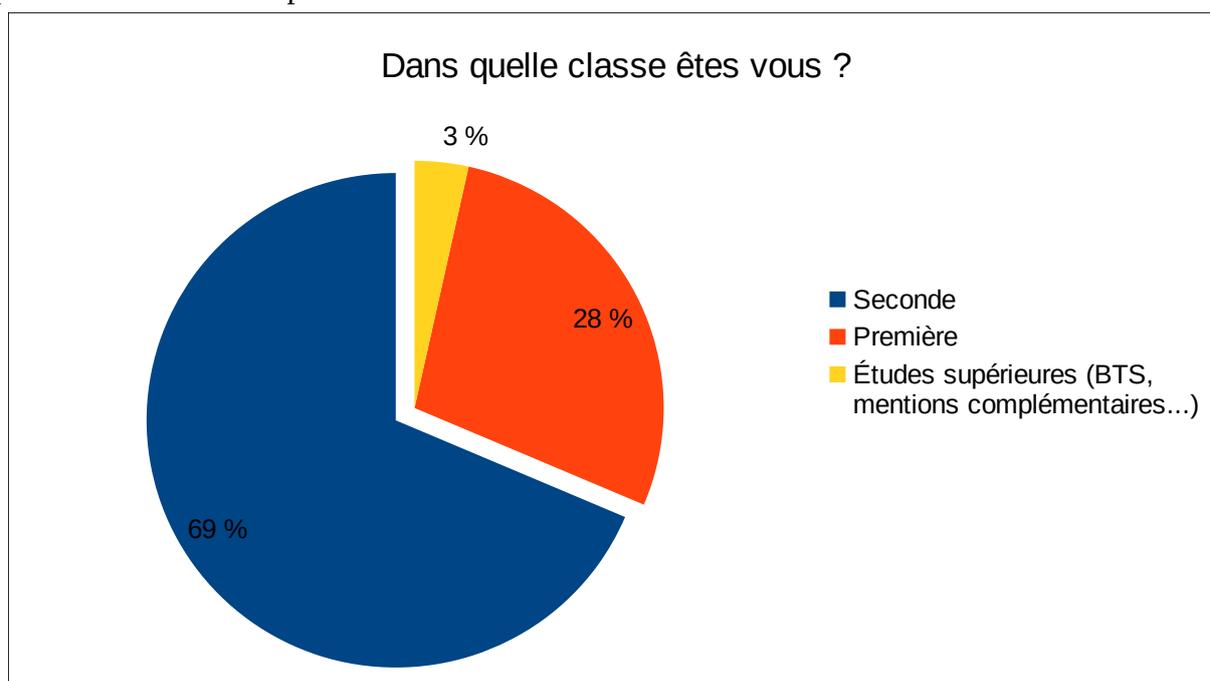


Figure 1 : Diagramme des résultats – « Dans quelle classe êtes vous ? » (Auteur)

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Concernant l'orientation sexuelle des élèves, 75 personnes s'identifient comme hétérosexuelle, 5 personnes comme bisexuelle, 3 personnes comme pansexuelle, 2 personnes en questionnement et 1 personne homosexuelle.

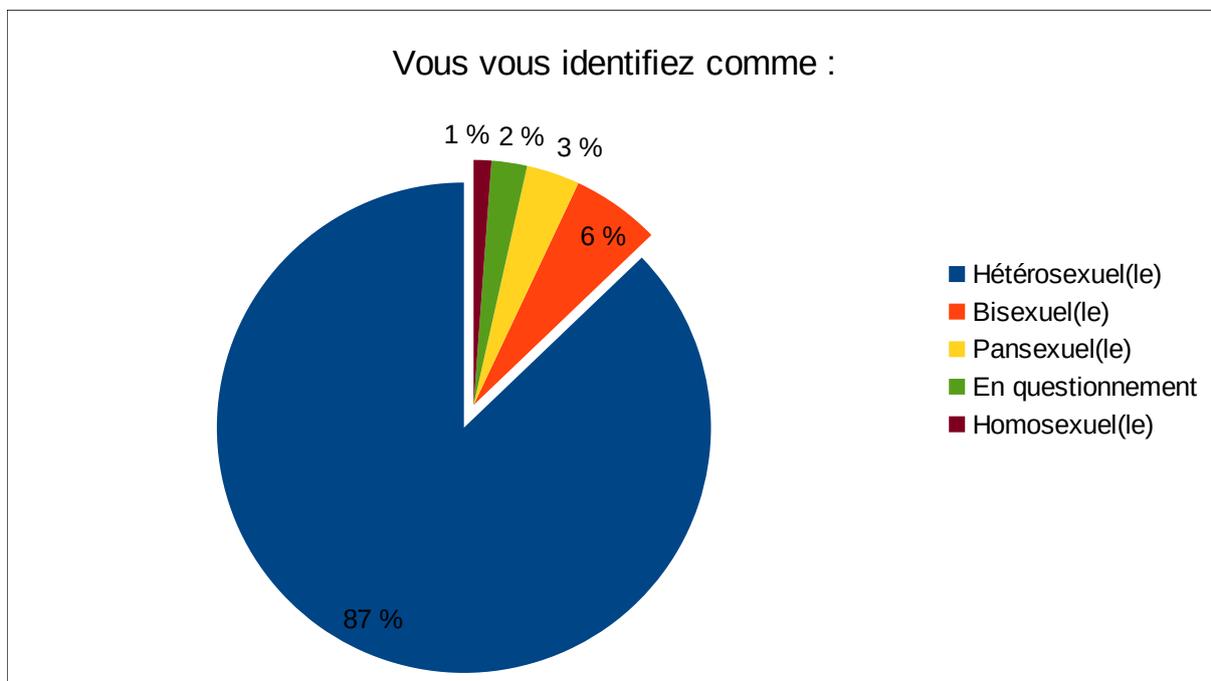


Figure 2 : Diagramme des résultats – « Vous vous identifiez comme » (Auteur)

Avec ces premiers résultats, nous pouvons donc affirmer que de façon majoritaire, il y a plus d'homme hétérosexuel en classe de seconde qui ont répondu au questionnaire.

Passons désormais aux questions portant sur la première question de recherche : « Sous quelles formes et à quelle fréquence les actes discriminants liés à l'orientation sexuelle présumée des élèves se manifestent-ils ? »

2.2 – Résultats à la première question de recherche

Afin de répondre à cette question de recherche, nous allons dans un premier temps analyser les réponses données par les élèves victimes de discrimination puis, dans un second temps, analyser les réponses données par les élèves témoins d'actes discriminants.

2.2.1 – Résultats des élèves victimes

À la question « Avez-vous déjà été victime d'actes discriminants concernant votre orientation sexuelle présumée ? », 78 personnes ont répondu « non » (91 %) contre 8 personnes ayant répondu « oui » (9 %). Parmi les personnes victimes d'actes discriminants il est à noter que la moitié est hétérosexuelle. Les actes discriminants liés à l'orientation sexuelle toucheraient donc également les personnes hétérosexuelles.

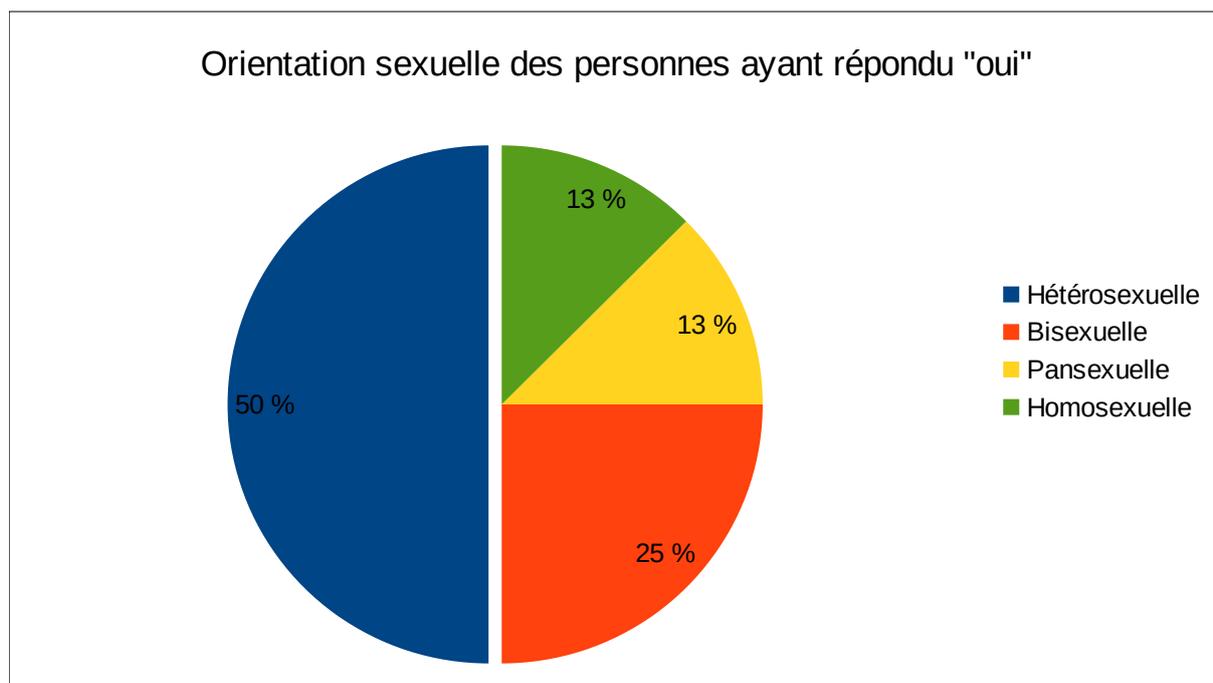


Figure 3 : Diagramme des résultats concernant l'orientation sexuelle des personnes discriminées. (Auteur)

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Ces actes discriminants prennent de nombreuses formes comme des insultes pour 7 personnes sur 8, l'outing pour 5 personnes, le harcèlement pour 3 d'entre eux, le cyberharcèlement qui concerne 2 personnes, 3 personnes ont subi du rejet et 1 personne a reçu des menaces. Dans ce questionnaire, personne ne semble avoir subi pour le moment des agressions physiques, des dégradations ou un viol.

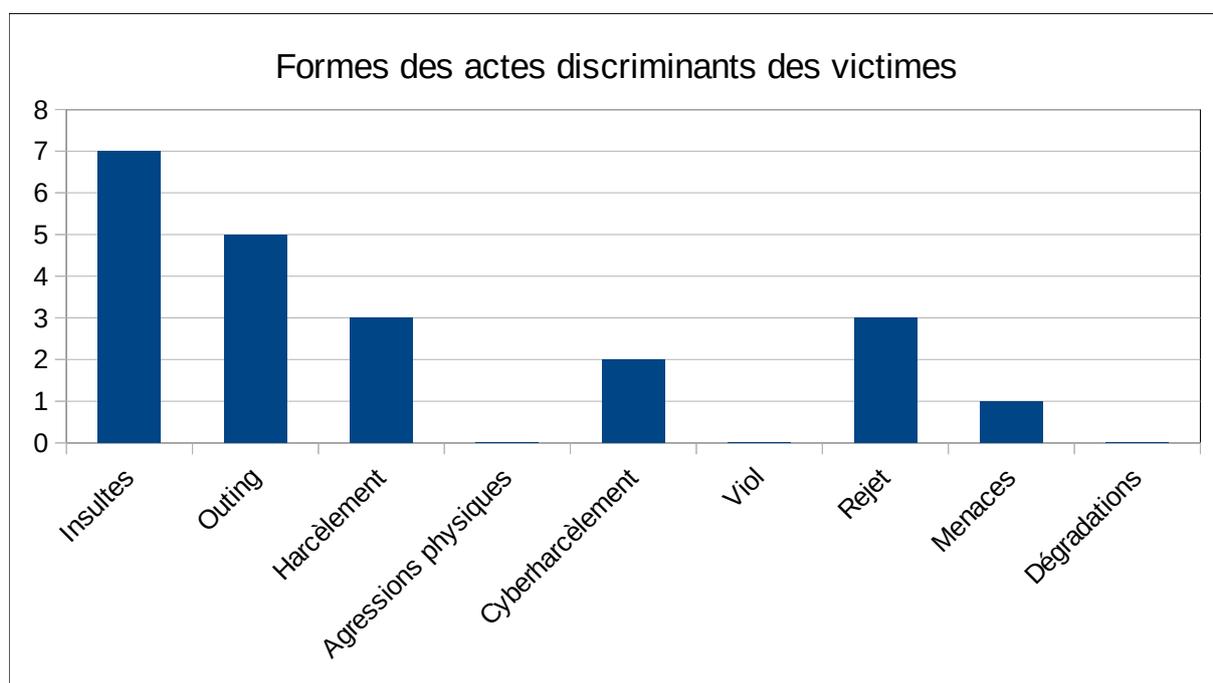


Figure 4 : Diagramme des résultats concernant les formes des actes discriminants vécues par les victimes. (Auteur)

Les élèves victimes de ces actes discriminants indiquent qu'ils ne se produisent que quelques fois par mois voire même rarement pour 6 d'entre eux. Pour les 2 autres élèves, cette discrimination se fait plusieurs fois par semaine.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

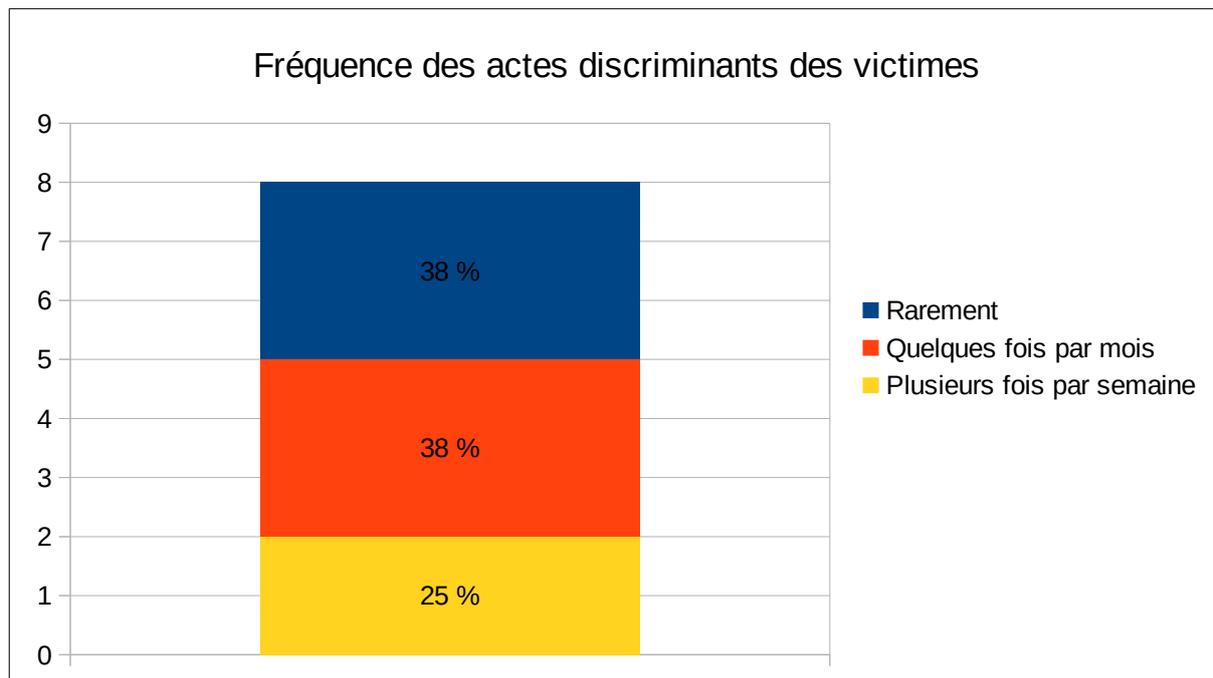


Figure 5 : Diagramme des résultats concernant la fréquence des actes discriminants vécus par les victimes. (Auteur)

Concernant la réaction que peuvent avoir les élèves victimes pour se protéger, ils restent pour la grande majorité (7 sur 8) dans le silence et pour 5 élèves sur 8, ils préfèrent s'isoler. Une personne a indiqué qu'elle ignorait cette discrimination. Aucune victime n'agresse physiquement les agresseurs.

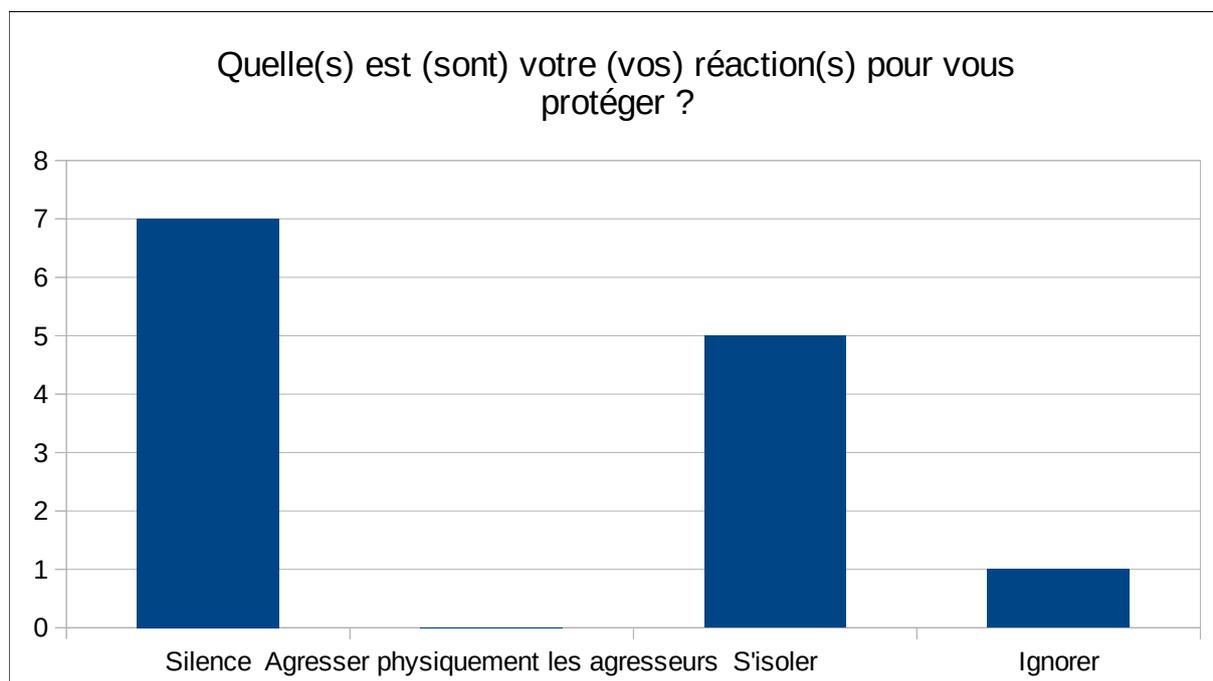


Figure 6 : Diagramme des résultats concernant la ou les réactions des victimes pour se protéger. (Auteur)

Afin de répondre au mieux à la première question de recherche, passons désormais à l'analyse des résultats concernant les actes discriminants que les élèves ont pu être témoins.

2.2.2 – Résultats des élèves témoins

Premièrement, sur 86 élèves, 46 d'entre eux ont pu être témoins d'actes discriminants soit 54 % contre 40 élèves qui ne l'ont pas été soit 46 %.

Concernant les différentes formes que peuvent prendre cette discrimination, les élèves indiquent les résultats suivants :

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

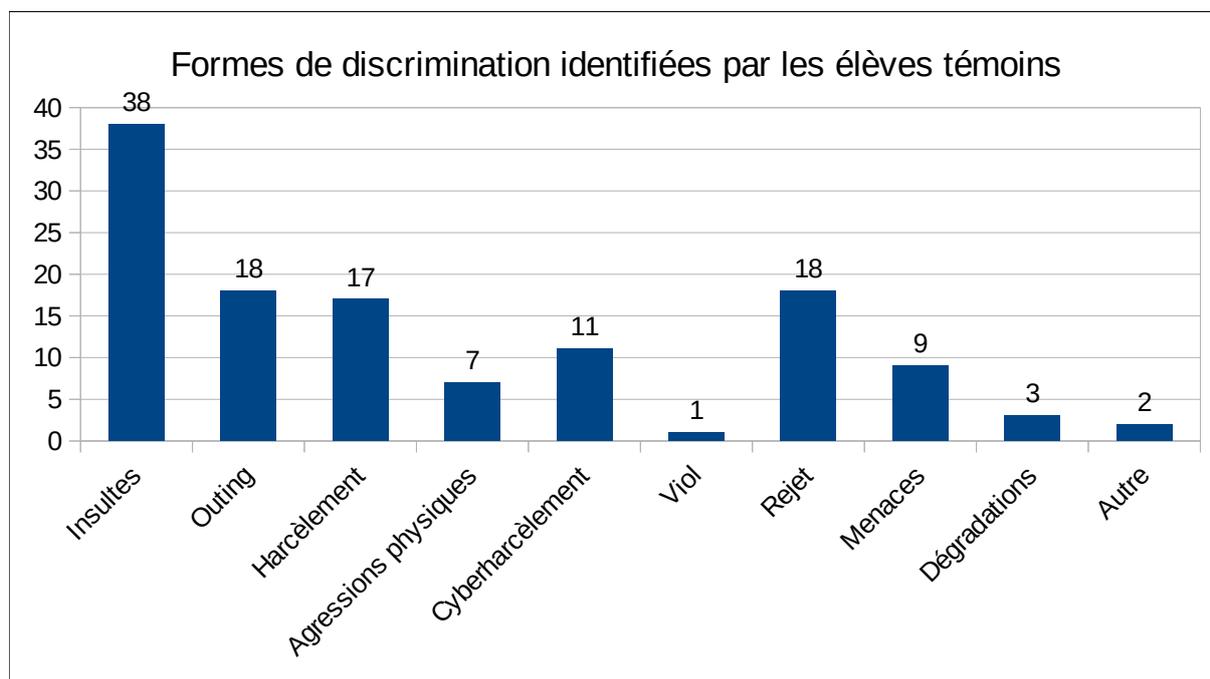


Figure 7 : Diagramme des résultats concernant les formes des actes discriminants identifiées par les témoins. (Auteur)

Ici encore, la grande majorité de la discrimination prend la forme d'insultes (83 %), puis d'outing et de rejet (39 %) puis de harcèlement (37 %).

Notons tout de même qu'ici, les élèves ont pu être témoins d'agressions physiques ainsi que d'un viol.

Concernant la fréquence de cette discrimination, les élèves nous indiquent à 37 % qu'elle n'est faite que rarement. Cependant, 9 % de cette discrimination se fait tous les jours, 24 % plusieurs fois dans la semaine et 22 % une fois par semaine. 9 % de cette discrimination se fait, elle quelques fois par mois. La discrimination liée à l'orientation semble donc se faire pour la majorité très souvent.

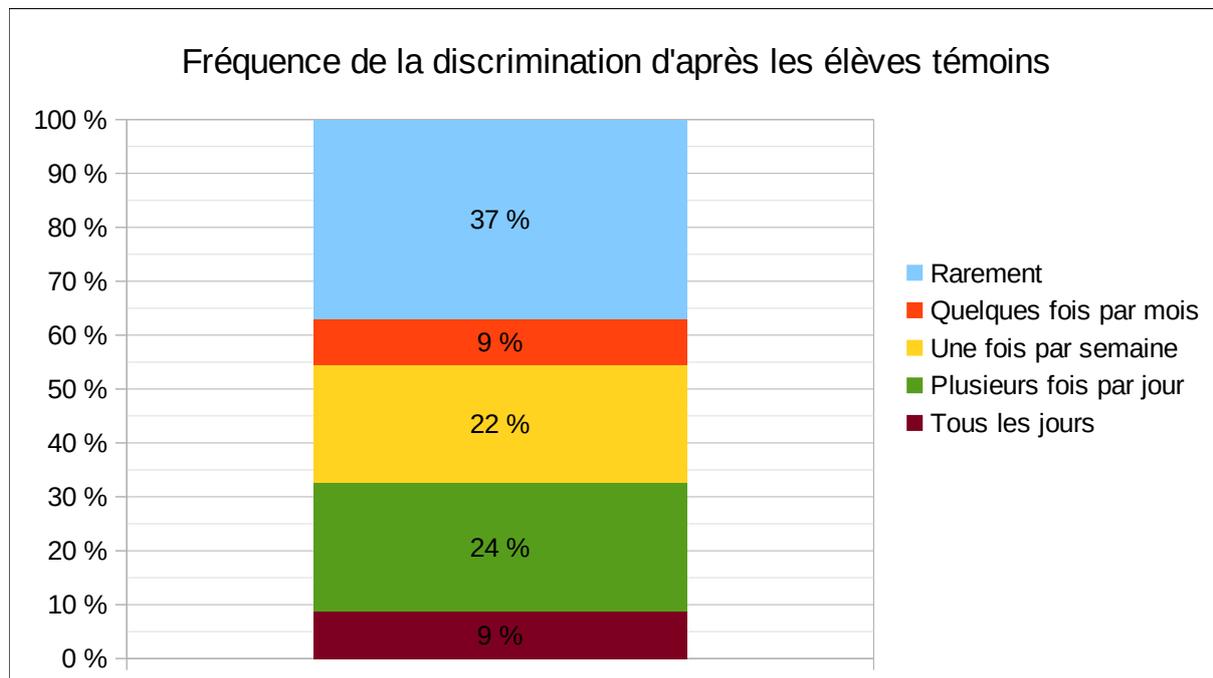


Figure 8 : Diagramme des résultats concernant la fréquence des actes discriminants identifiés par les témoins. (Auteur)

2.2.3 – Conclusion

Pour répondre à cette première question de recherche, nous allons rassembler les réponses concernant les formes de discrimination et la fréquence de celle-ci.

Concernant les formes que prend la discrimination liée à l'orientation sexuelle, lorsque nous compilons les résultats, quelques formes de discrimination sont récurrentes, notamment les insultes. Voici les résultats :

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

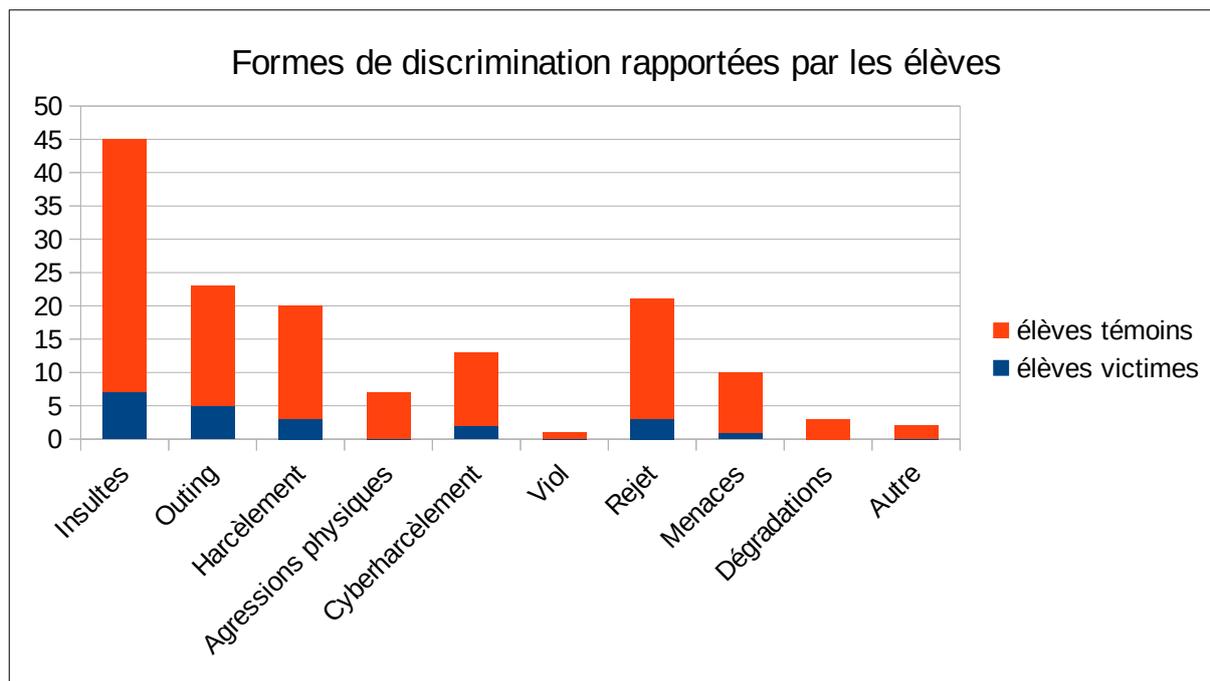


Figure 9 : Diagramme des résultats totaux concernant les formes de discrimination. (Auteur)

Pour répondre à la première partie de la question de recherche qui s'intéresse aux formes de la discrimination liée à l'orientation sexuelle, nous pouvons affirmer que cette discrimination se fait surtout par des insultes. Elle prend ensuite la forme d'outing, de rejet et de harcèlement.

En ce qui concerne le cyberharcèlement, il n'apparaît pas comme étant une forme importante de discrimination. Il est cependant nécessaire de s'interroger sur ce résultat. En effet, cette forme de discrimination peut être difficile à identifier en tant que témoin c'est pour cela que ce résultat doit sûrement être sous représenté dans cette étude.

Les agressions physiques, le viol, les menaces ainsi que les dégradations semblent être minoritaires comme forme de discrimination. Il est tout de même à noter que d'après le

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

documentaire « Guet-apens, des crimes invisibles » de Mediapart⁴⁴, qu'en France, chaque semaine, un homosexuel est attiré dans un piège.

À propos de la fréquence, lorsque nous compilons les résultats, il s'avère que 50 % de cette discrimination se passe dans la semaine avec, pour 7 % de cette discrimination, tous les jours. La discrimination liée à l'orientation sexuelle est donc encore très ancrée dans le milieu scolaire.

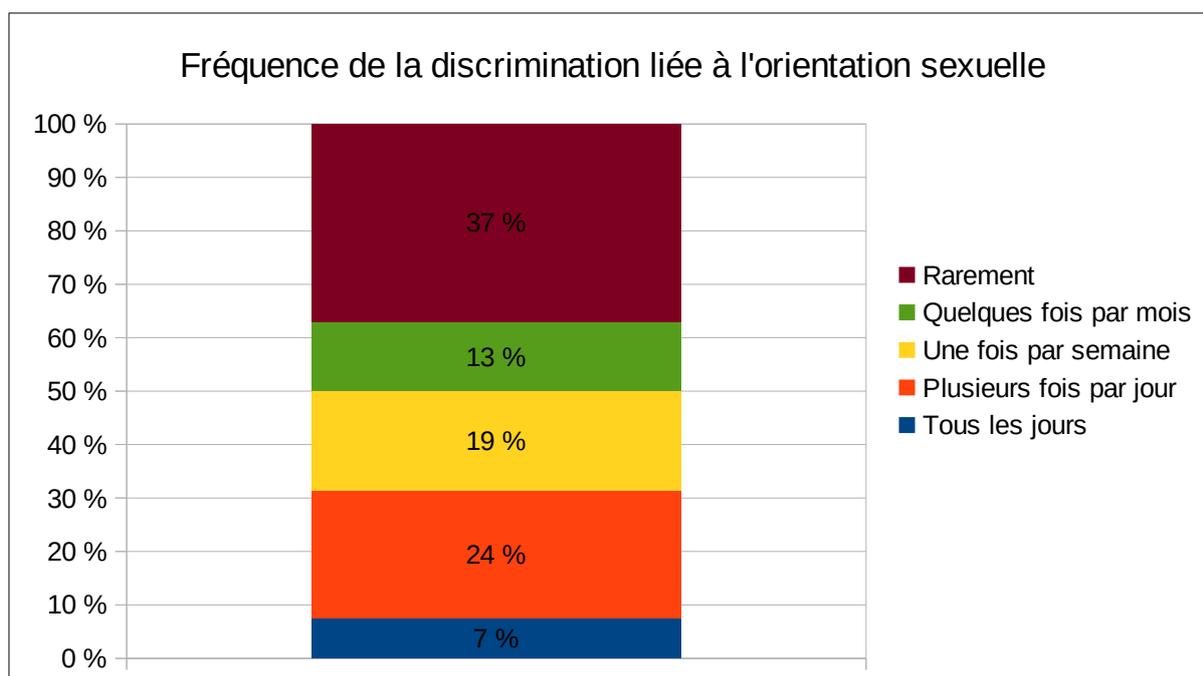


Figure 10 : Diagramme des résultats totaux concernant la fréquence de la discrimination.
(Auteur)

Passons désormais à la deuxième question de recherche : « Quelles peuvent être les conséquences de ces actes sur la vie scolaire et personnelle de ces élèves victimes ? »

44 PERROTIN Sarah Brethes Mathieu Magnaudeix, David, *Le documentaire « Guet-apens, des crimes invisibles » sur Mediapart*, <https://urlz.fr/lGKw>, consulté le 24 avril 2023.

2.3 – Résultats à la deuxième question de recherche

Pour répondre à la deuxième question de recherche, trois questions étaient posées aux élèves victimes d'actes discriminants. Ces questions interrogeaient les élèves victimes sur leur intention de changer de lycée, leur moral et motivation à réussir leur étude, leur absentéisme ainsi que le suicide.

Concernant le changement de lycée, 50 % des victimes ont déjà envisagé de changer de lycée. Les élèves sont donc prêts à changer d'établissement scolaire à cause de cette discrimination.

À propos de leur moral ainsi que leur volonté de réussir leur étude, la majorité (63 %) des élèves pensent que ces actes discriminants affectent leur moral et leur volonté de réussir leurs études. Ici, nous voyons donc que l'égalité des chances n'est pas attribuée aux élèves victimes de discrimination. 6 élèves sur 10 pourraient ainsi rater leur diplôme non pas parce qu'ils sont en difficultés mais parce qu'ils sont discriminés.

Pour continuer sur les études, 50 % des élèves victimes aurait déjà envisagé d'arrêter complètement leur formation scolaire à cause de cette discrimination.

Enfin, à propos des absences, 75 % des élèves ne seraient pas plus souvent absents à cause d'un sentiment d'insécurité dans leur établissement.

Au sujet des suicides désormais, 88 % des élèves victimes ont déjà pensé à se suicider et 58 % de ces élèves ont déjà essayé de se suicider. Parmi eux, deux personnes hétérosexuelles, une personne bisexuelle et une personne homosexuelle.

Deux personnes ont tenté de se suicider déjà 4 fois, une personne 1 fois tandis que l'autre personne à préférer ne pas donner d'indication concernant le nombre de tentative.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

En conclusion de cette partie et pour répondre à la deuxième question de recherche concernant les conséquences de cette discrimination envers des élèves nous pouvons donc affirmer que les élèves sont en majorité prêts à quitter et à arrêter complètement leur étude à cause de cette discrimination. Cependant, ces élèves ne seraient pas plus absents que les autres. Ainsi, le possible échec ou décrochage scolaire ne serait pas dû à un problème d'absence et donc de niveau mais véritablement d'un problème de discrimination.

Il est également à noter la proportion très importante des suicides. En effet, la discrimination liée à l'orientation sexuelle pousserait la majorité des élèves victimes à se suicider. Rappelons que les jeunes homosexuels/bisexuels masculins présentent deux à sept fois plus de risques de commettre une tentative de suicide que les hommes hétérosexuels exclusifs, et les femmes homosexuelles/bisexuelles 1,4 à 2,7 fois plus de risque par rapport aux femmes hétérosexuelles (Verdier et Firdion 2003)⁴⁵

Poursuivons maintenant à la troisième question de recherche : « Quelles connaissances ont les élèves à propos des moyens de prévention mis en place dans les lycées ? »

2.4 – Résultats à la troisième question de recherche

La troisième question de recherche porte sur les moyens de prévention mis en place dans les établissements scolaires et plus particulièrement sur la connaissance de ces moyens de prévention par les élèves.

Pour y répondre, nous avons tout d'abord interrogé les élèves pour savoir s'ils connaissaient des moyens de prévention dans leur établissement. Il s'avère que 76 % des élèves ne connaissent pas de moyen de prévention mis en place dans leur établissement. Pour les 24 % restants, les moyens de prévention prennent différentes formes.

45 Cité par Delebarre et Genon 2013, p. 28

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Pour la grande majorité, ces moyens de prévention passent par des affiches (71 %) puis par des concours de prévention (38 %) comme « Non au harcèlement » ou encore le Prix national Éthique et Sport scolaire. Enfin, des flyers sont disponibles pour 33 % des élèves.

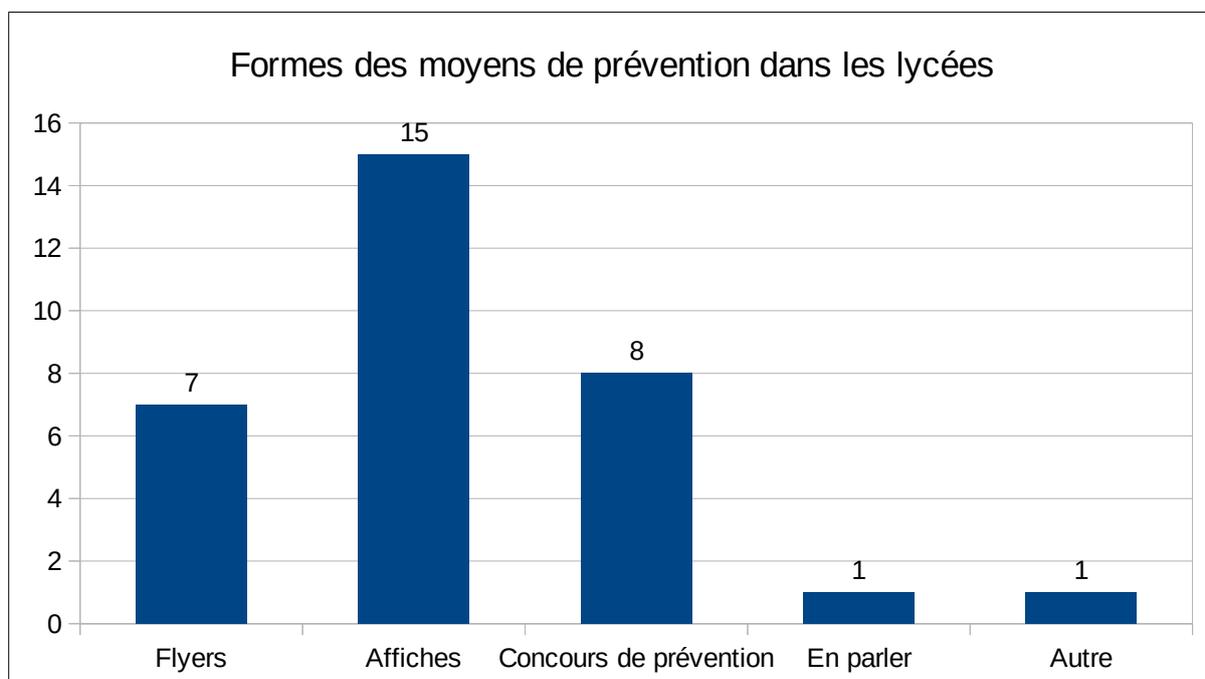


Figure 11 : Diagramme des résultats concernant les formes de moyens de prévention dans les lycées. (Auteur)

Les élèves pensent de façon majoritaire que ces moyens de préventions sont bien et leur est utiles. Cependant, il est à noter que certains des élèves pensent qu'ils ne sont pas suffisants.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

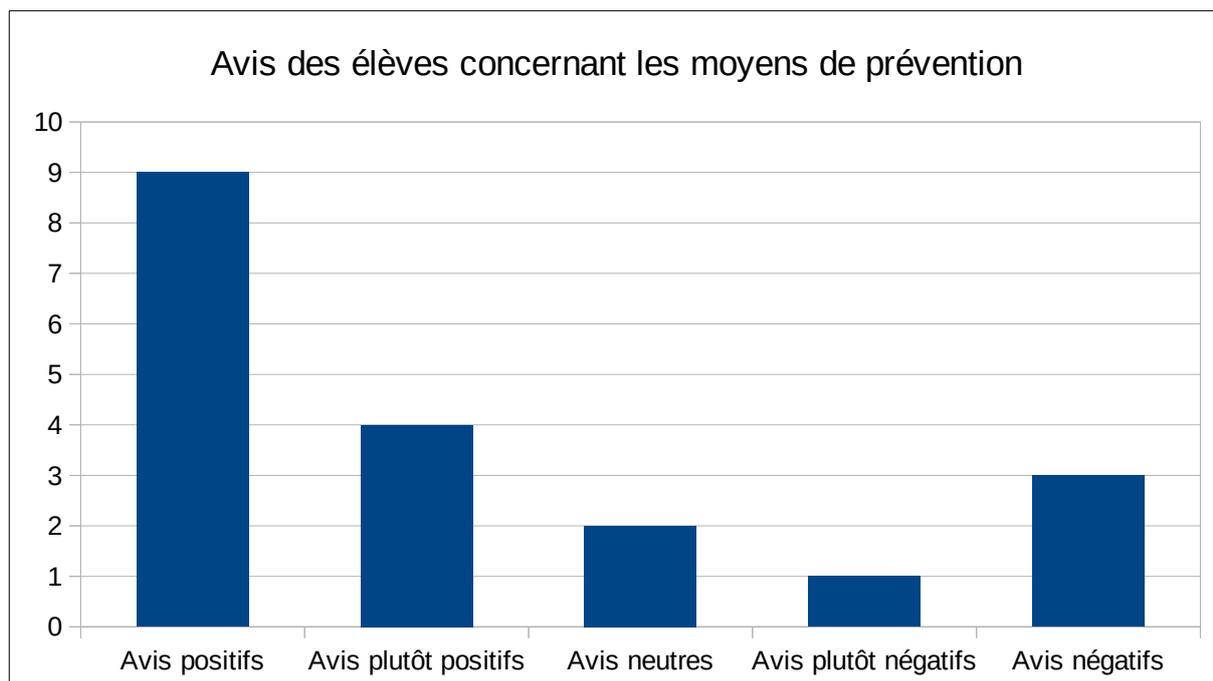


Figure 12 : Diagramme des résultats concernant l'avis des élèves sur les moyens de prévention dans les lycées. (Auteur)

Au sujet des interventions auprès d'associations luttant contre l'homophobie comme SOSHomophobie dans les lycées, 95 % des élèves n'ont jamais participé à l'une de ces interventions. Ces données semblent être en adéquation avec les chiffres de l'association⁴⁶. En effet, durant l'année scolaire 2021/2022, 27 965 élèves auraient été sensibilisés contre 5 657 050 élèves dans le second degré⁴⁷ soit 0,50 % des élèves (1,25 % en ne prenant compte que les lycéens).

En conclusion de cette partie, nous pouvons noter que la majorité des élèves ne connaissent pas de moyen de prévention dans leur établissement. Cela n'indique pas qu'il n'y en a pas mais seulement qu'ils ne sont pas assez présents et visibles dans les établissements. De plus,

46 Interventions en Milieu Scolaire, <https://urlz.fr/lGJa>, consulté le 24 avril 2023.

47 L'éducation nationale en chiffres 2021, <https://urlz.fr/lGJP>, consulté le 24 avril 2023.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

les élèves ayant connaissance de ces moyens de prévention sont dans l'ensemble satisfaits de cette prévention.

Enfin, concernant la prévention par les associations, grâce aux résultats, nous pouvons certifier qu'elle n'est absolument pas assez présente dans les lycées.

Évoquons désormais la dernière question de recherche : « La question de l'homophobie dans la société est-elle une question importante pour les élèves de lycée hôtelier ? »

2.5 – Résultats à la quatrième question de recherche

Afin de répondre à la question de recherche, les élèves devaient donner leur avis concernant l'importance de la question de l'homophobie au lycée mais également dans la société.

Sur les 86 réponses, 10 réponses ont été écartées, car elles ne répondaient pas à la question.

Sur les 62 réponses positives, les élèves ont précisé pourquoi cette question est importante. On peut dégager quelques raisons comme le respect de chacun, la gravité de l'homophobie avec toutes ses conséquences (le mal-être, le harcèlement, la dépression, les humiliations, les suicides), l'égalité de chacun, la sensibilisation du grand public mais aussi de lever un certain tabou sur cette question.

Concernant les réponses négatives, aucune explication n'est donnée à part le fait que ce sujet ne les intéresse pas.

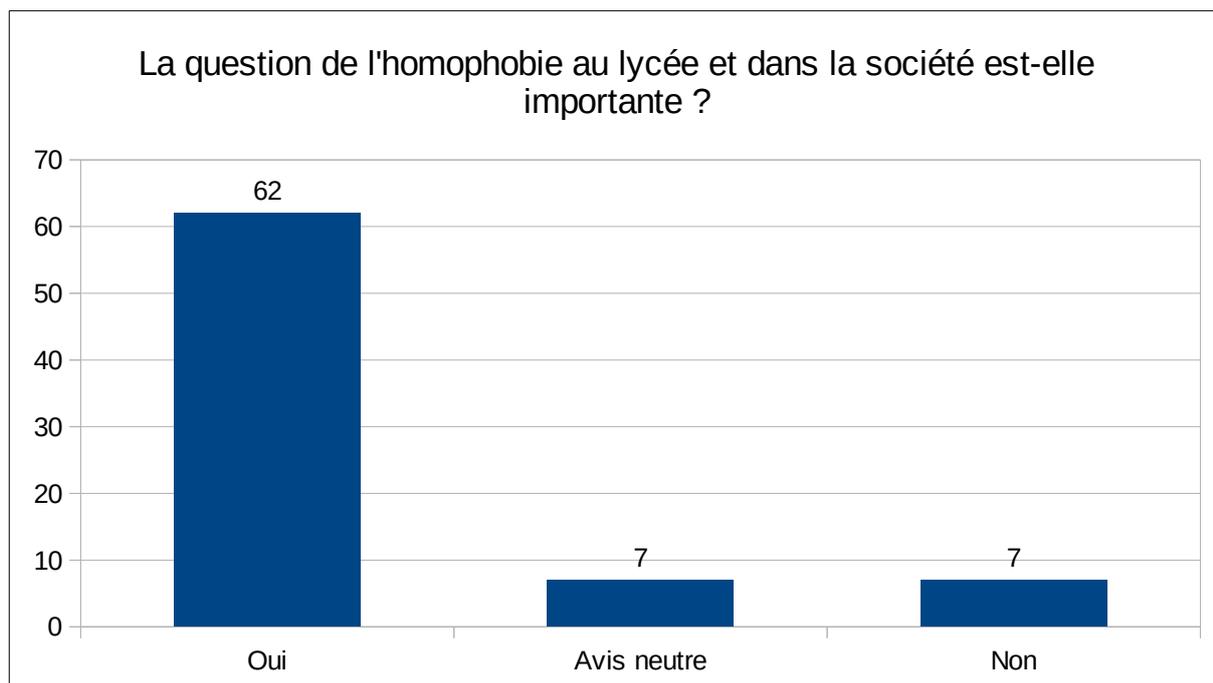


Figure 13 : Diagramme des résultats concernant l'importance de la question de l'homophobie au lycée et dans la société. (Auteur)

Pour conclure cette partie, nous pouvons donc avancer que les élèves pensent majoritairement (82 %) que la question de l'homophobie au lycée mais aussi dans la société est importante. Elle est importante pour eux, car l'homophobie apporte des conséquences graves.

2.6 – Conclusion de l'enquête

Cette enquête nous permet de visualiser un peu mieux l'hétérosexisme présent dans les lycées hôteliers. Elle permet de mettre en évidence que 9 % des élèves ont déclaré avoir été victimes d'actes discriminants, à travers notamment des révélations forcées de l'orientation sexuelle, du harcèlement et cyberharcèlement, du rejet et des menaces. Cette discrimination se fait, pour certains élèves de manière quotidienne.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Concernant les limites, cette enquête en présente. En effet, le nombre de réponse reçue n'est pas très important ce qui pourrait fausser une ou plusieurs parties de cette enquête. Il faudrait donc recommencer cette recherche avec un nombre plus important d'élève.

De plus, cette recherche se contente à ne viser qu'une petite partie des élèves inscrits dans les lycées. Il serait intéressant d'effectuer cette enquête auprès de tous les lycéens afin d'avoir une vraie vision d'ensemble à propos de cette discrimination.

Enfin, les réponses données sont des déclarations et elles ne sont pas toutes nécessairement sincères. Il peut y avoir, par exemple, un biais de désirabilité sociale.

2.6.1 – Comparaison entre SOSHomophobie et l'enquête

Afin de commenter l'évolution entre les chiffres de SOSHomophobie et de l'enquête, nous allons comparer les actes discriminants que les élèves ont pu être témoins.

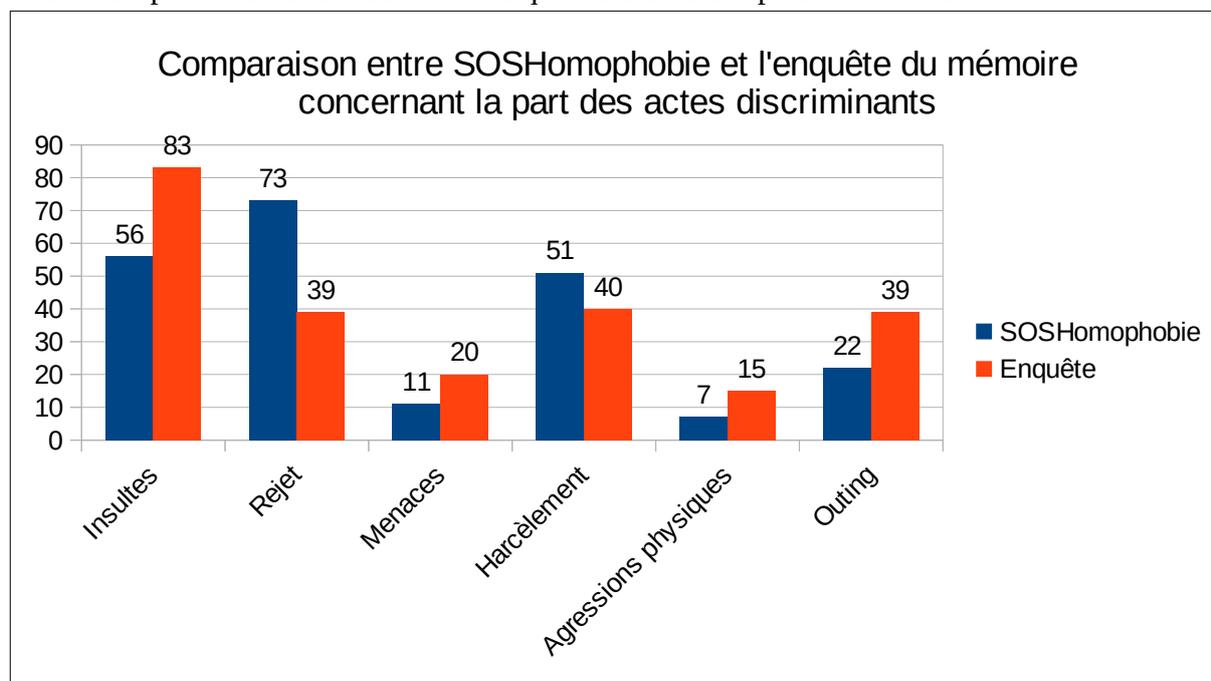


Figure 14: Diagramme de comparaison entre SOSHomophobie et l'enquête. (Auteur)

Le diagramme ci-dessus permet de montrer qu'entre les données récoltées par l'association en 2020 et les chiffres récoltés par l'enquête en 2023⁴⁸, la part des insultes a augmenté de 48 %, celle des menaces de 82 %, celle des agressions physiques de 114 % et celle des *outings* de 77 %.

Cependant, il semblerait que la part des rejets, elle est en diminution de 51 %, celle du harcèlement de 28 %.

L'enquête permet donc de révéler que les actes discriminants liées à l'orientation sexuelle sont en forte progression avec notamment celle des agressions physiques qui augmente de 114 %.

⁴⁸ Les résultats sont à prendre avec précaution. En effet, l'échantillon n'étant pas le même, les résultats pourraient être tout à fait différents.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Il est aussi à noter que l'enquête de SOSHomophobie en 2020 n'aboutissait à aucun résultat concernant le cyberharcèlement ainsi que le viol qui représentent respectivement dans l'enquête du mémoire 24 % et 2 %.

Conclusion générale du mémoire

En conclusion, l'enquête menée a révélé que malgré le nombre élevé d'élèves qui n'ont pas été victimes d'actes discriminants liés à leur orientation sexuelle présumée, un pourcentage non négligeable de 9 % a déclaré avoir été victime de harcèlement, de cyberharcèlement, de révélations forcées de leur orientation sexuelle, de rejet, d'insultes et de menaces.

Les réactions des élèves victimes révèlent une tendance alarmante à garder le silence ou à s'isoler face à la discrimination, sans recourir à l'agression physique envers les agresseurs. Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer le soutien et l'accompagnement des victimes pour qu'elles se sentent en sécurité et encouragées à signaler les actes discriminants.

Il est également important de noter le rôle des témoins dans la lutte contre la discrimination liée à l'orientation sexuelle. Plus de la moitié des élèves interrogés ont déclaré avoir été témoins d'actes discriminants, soulignant ainsi l'importance d'éduquer et de sensibiliser les témoins potentiels pour qu'ils puissent intervenir de manière appropriée et soutenir les victimes.

Les conséquences de la discrimination sur la vie scolaire et personnelle des victimes sont profondes, avec une proportion significative d'élèves envisageant de changer d'établissement ou même de mettre fin à leur formation scolaire. Les répercussions émotionnelles sont également manifestes, avec des impacts négatifs sur le moral, la motivation et la volonté de réussir des études.

La connaissance des moyens de prévention existant dans les établissements scolaires est limitée parmi les élèves, ce qui souligne la nécessité de renforcer les initiatives de

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

sensibilisation et d'éducation visant à lutter contre cette discrimination. Les élèves suggèrent également que les moyens de prévention actuels ne sont pas suffisants et pourraient être améliorés pour être plus efficaces.

Enfin, les élèves eux-mêmes reconnaissent l'importance cruciale de lutter contre l'homophobie à l'École et dans la société. Ils soulignent des raisons telles que le respect de chacun, les graves conséquences de l'homophobie, l'égalité pour tous et la nécessité de sensibiliser le grand public. Cependant, il est regrettable de constater que certains élèves ne montrent aucun intérêt pour cette question, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'éducation.

En somme, cette enquête met en évidence l'importance cruciale de lutter contre l'homophobie à l'École et nous amène à formuler des préconisations. Il apparaît donc nécessaire d'améliorer le soutien aux victimes, de sensibiliser les témoins, de renforcer les moyens de prévention et d'intensifier les interventions d'associations luttant contre la discrimination liée à l'orientation sexuelle auprès de ces futurs citoyens. Une formation à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale sur cette discrimination pourrait également être envisagée afin d'améliorer et de garantir l'identification des actes discriminants pour assurer un milieu scolaire plus sécurisant pour les élèves qui ne répondent pas aux normes hétérosexuelles établies dans la société.

Enfin, plusieurs voies de recherches peuvent être envisagées afin de compléter ce mémoire comme :

- Explorer les facteurs institutionnels : il serait intéressant de se pencher sur les politiques et les mesures mises en place par les lycées hôteliers pour lutter contre la discrimination liée à l'orientation sexuelle. Une étude approfondie de ces politiques et

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

de leur efficacité pourrait permettre d'identifier les bonnes pratiques et les lacunes à combler.

- Analyser l'impact des formations et des interventions : une recherche pourrait être menée pour évaluer l'efficacité des programmes de sensibilisation, des formations sur la diversité et des interventions spécifiques destinées à prévenir et à combattre l'homophobie dans les lycées hôteliers. Il serait intéressant d'analyser comment ces initiatives peuvent influencer les attitudes, les comportements et les expériences des élèves et du personnel enseignant.
- Comparer les résultats avec d'autres types d'établissements scolaires : une étude comparative entre les lycées hôteliers et d'autres types d'établissements scolaires pourrait permettre de mieux comprendre les différences et les similitudes dans les expériences de discrimination liée à l'orientation sexuelle. Cela pourrait également aider à identifier les facteurs spécifiques à l'environnement des lycées hôteliers qui contribuent à la discrimination ou à l'inclusion des élèves LGBT+.
- Examiner les rôles des acteurs clés : une recherche approfondie pourrait se concentrer sur le rôle des enseignants, du personnel administratif et des parents dans la lutte contre la discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers. Cela pourrait impliquer l'exploration des attitudes, des connaissances et des pratiques de ces acteurs clés, ainsi que des barrières ou des facilitateurs potentiels à leur engagement dans des actions anti-discriminatoires.

Ces pistes de recherche pourraient contribuer à une meilleure compréhension de la discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers et à l'identification de stratégies efficaces pour promouvoir l'inclusion et l'égalité pour tous les élèves.

Bibliographie

Bastien Charlebois Janik, 2011, « Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 2011, vol. 17, no 1, p. 112-149.

Bastien Charlebois Janik, 2007, *Virilité en jeu : analyse de la diversité des attitudes des garçons adolescents à l'endroit des hommes homosexuels*, Université du Québec, Montréal, 334 p.

Beck François, Guignard Romain, Du Roscoät Enguerrand et Saïas Thomas, 2011, « Tentatives de suicide et pensées suicidaires en France en 2010 » dans *Numéro thématique - Suicide et tentatives de suicide : état des lieux en France*, s.l., (coll. « Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire »), p. 488-492.

Bohan Janis S., 1996, *Psychology and Sexual Orientation: Coming to Terms*, New York, Routledge, 284 p.

Borrillo Daniel, 2001, *L'homophobie*, no 3563, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »), vol.2e éd., 128 p.

Brickell Chris, 2005, « The Transformation of Heterosexism and its Paradoxes » dans *Thinking Straight : The power, the promise, and the paradox of heterosexuality*, New York, Routledge, p. 254.

Brickell Chris, 2001, « Whose `Special Treatment'? Heterosexism and the Problems with Liberalism », *Sexualities*, 1 mai 2001, vol. 4, no 2, p. 211-235.

Butler Judith Pamela, 2006, *Trouble dans le genre: le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit par Cynthia Kraus, Paris, la Découverte (coll. « La Découverte-poche »), 284 p.

Chamberland Line, 2019, « Enquêtes nord-américaines sur les violences homophobes et transphobes en contexte scolaire : l'invisibilisation du sexisme », *Cahiers du Genre*, 2019, vol. 66, no 1, p. 129-155.

Chamberland Line et Lebreton Christelle, 2012, « Réflexions autour de la notion d'homophobie : succès politique, malaises conceptuels et application empirique », *Nouvelles Questions Féministes*, 2012, vol. 31, no 1, p. 27-43.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Chamberland Line, Richard Gabrielle et Bernier Michaël, 2013, « Les violences homophobes et leurs impacts sur la persévérance scolaire des adolescents au Québec », *Recherches & éducations*, 8 juin 2013, no 8, p. 99-114.

Chambers Samuel A., 2007, « 'An Incalculable Effect' : Subversions of Heteronormativity », *Political Studies*, 1 octobre 2007, vol. 55, no 3, p. 656-679.

Delebarre Coraline et Genon Clotilde, 2013, « L'impact de l'homophobie sur la santé des jeunes homosexuel·le·s », *Cahiers de l'action*, 2013, vol. 40, no 3, p. 27-36.

Fassin Éric, 2008, *L'inversion de la question homosexuelle*, Nouvelle éd. augmentée., Paris, Éd. Amsterdam (coll. « Amsterdam poches »), 263 p.

Férec Jérôme et Certes Nicolas, 2021, *Rapport sur les LGBTIPHOBIES*, Paris.

Firdion Jean-Marie, Beck François, Legleye Stéphane et Schiltz Marie-Ange, 2014, *Les minorités sexuelles face au risque suicidaire : acquis des sciences sociales et perspectives.*, Paris, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (coll. « Santé en action »).

Fish Julie, 2006, *Heterosexism in health and social care*, Basingstoke [England], Palgrave Macmillan, 236 p.

Franklin Karen, 2000, « Antigay Behaviors Among Young Adults: Prevalence, Patterns, and Motivators in a Noncriminal Population », *Journal of Interpersonal Violence*, 1 avril 2000, vol. 15, no 4, p. 339-362.

Haaga Dave, 1991, « Homophobia? », *Journal of Social Behavior and Personality*, 1 janvier 1991, vol. 6, p. 171-174.

Herek Gregory M., 2004, « Beyond "Homophobia": Thinking about sexual prejudice and stigma in the twenty-first century », *Sexuality Research & Social Policy*, 1 avril 2004, vol. 1, no 2, p. 6-24.

Herek Gregory M., 1995, « Psychological heterosexism in the United States » dans *Lesbian, gay, and bisexual identities over the lifespan: Psychological perspectives*, New York, NY, US, Oxford University Press, p. 321-346.

Herek Gregory M., 1986, « The social Psychology of Homophobia : Toward a Practical Theory », *New York, New York University Review of Law and Social Change*, vol.14.

Le Moine Marion et Lemonnier Julien, 2007, *Rapport sur l'homophobie*, Paris.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Lhomond Brigitte et Saurel-Cubizolles Marie-Josèphe, 2003, « Orientation sexuelle, violences contre les femmes et santé Résultats de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France » dans *Homosexualités au temps du sida: Tensions sociales et identitaires*, Paris, (coll. « Collection Sciences sociales et sida »), p. 107-130.

Lorde Audre, 2003, *Sister Outsider : essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, Mamamélis., New York, 212 p.

Murdock Tamera B. et Bolch Megan B., 2005, « Risk and protective factors for poor school adjustment in lesbian, gay, and bisexual (LGB) high school youth: Variable and person-centered analyses », *Psychology in the Schools*, 2005, vol. 42, no 2, p. 159-172.

Murray David A. B., 2009, *Homophobias: lust and loathing across time and space*, Durham, Duke University Press, 227 p.

Neisen Joseph H., 1990, « Heterosexism: Redefining homophobia for the 1990s », *Journal of Gay & Lesbian Psychotherapy*, 1990, vol. 1, p. 21-35.

Peel Elizabeth, 2001, « Mundane heterosexism: Understanding incidents of the everyday », *Women's Studies International Forum*, 1 septembre 2001, vol. 24, no 5, p. 541-554.

Peers Lynda et Demczuk Irene, 1998, « Lorsque le respect ne suffit pas : intervenir auprès des lesbiennes » dans *Des droits à reconnaître : Les lesbiennes face à la discrimination*, Les éditions du remue-Ménage., Montréal, p. 77-127.

Plummer Kenneth, 1998, « Homosexual categories : some research problems in the labelling perspective of homosexuality » dans *Social Perspectives in Lesbian and Gay Studies*, New York, p. 84-99.

Saewyc Elizabeth, Poon Colleen, Wang Naren, Homma Yuho, Smith Annie et McCreary Centre Society, 2007, *Not Yet Equal : The Health of Lesbian, Gay, & Bisexual Youth in BC*, Vancouver, The McCreary Centre Society.

Verdier Eric et Firdion Jean-Marie, 2003, *Homosexualités & suicide: études, témoignages et analyse*, Montblanc, H&O, 229 p.

Warner Michael, 1991, « Introduction: Fear of a Queer Planet », *Social Text*, 1991, no 29, p. 3-17.

Weinberg George, 1972, *Society and the healthy homosexual*, New York, NY, St. Martin's Press, 150 p.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Wickberg Daniel, 2000, « Homophobia: On the Cultural History of an Idea », *Critical Inquiry*, 2000, vol. 27, no 1, p. 42-57.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Annexe A – Capture d'écran d'un questionnaire complété

Les réponses ne peuvent pas être modifiées.

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Dans le cadre d'un mémoire concernant les actes discriminants envers les personnes non-hétérosexuelles ou présumée l'être, je cherche à recenser les formes que prennent ces actes discriminants mais aussi à mesurer l'impact de cette discrimination sur les élèves en lycée hôtelier.

Je cherche également à connaître les différents moyens de prévention installés dans les lycées pour combattre les actes discriminants liés à l'orientation sexuelle des élèves.

Ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes et est complètement anonyme.

Vos réponses m'aideront grandement à la réalisation de mon mémoire.

Je vous remercie.

* Indique une question obligatoire

Vous êtes : *

- Un homme
- Une femme
- Autre

Dans quelle classe êtes vous ? *

- Seconde
- Première
- Terminale
- Étude supérieure (BTS, Mentions complémentaires...)

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Vous vous identifiez comme : *

- Hétérosexuel(le)
- Homosexuel(le)
- Bisexuel(le)
- En questionnement
- Autre :

Avez-vous déjà été victime d'actes discriminants concernant votre orientation sexuelle présumée ? *

- Oui
- Non

Concernant les actes discriminants dont vous avez été victime :

Sous quelle(s) forme(s) ? *

- Insultes
- Outing (le fait qu'une autre personne informe les autres de votre orientation sexuelle)
- Harcèlement
- Agressions physiques
- Cyberharcèlement
- Viol
- Rejet
- Menaces
- Dégradations
- Autre :

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

A quelle fréquence ? *

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine
- Quelques fois par mois
- Rarement

Quelle(s) est (sont) votre (vos) réaction(s) pour vous protéger ? *

- Silence
- Agresser physiquement les agresseurs
- S'isoler
- Autre : Ignorer.....

Avez-vous déjà envisagé de changer de lycée ? *

- Oui
- Non

Pensez-vous que ces actes discriminants affectent votre moral et votre volonté de réussir vos études ? *

- Oui
- Non

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Avez-vous déjà envisagé d'arrêter complètement votre formation scolaire à cause de ces actes discriminants ? *

- Oui
 Non

Êtes-vous plus souvent absent(e) à cause d'un sentiment d'insécurité ? *

- Oui
 Non

Avez-vous déjà pensé à vous suicider ? *

- Oui
 Non

Avez-vous déjà essayé de vous suicider ? *

- Oui
 Non

Combien de fois ? *

4

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Avez-vous déjà été témoins d'actes discriminants concernant l'orientation sexuelle présumée d'une personne ? *

- Oui
 Non

Concernant les actes discriminants dont vous avez été témoin :

Sous quelle(s) forme(s) ? *

- Insultes
 Outing (le fait qu'une autre personne informe les autres de votre orientation sexuelle)
 Harcèlement
 Agressions physiques
 Cyberharcèlement
 Viol
 Rejet
 Menaces
 Dégradations
 Autre : Insultes

A quelle fréquence ? *

- Tous les jours
 Plusieurs fois par semaine
 Une fois par semaine
 Quelques fois par mois
 Rarement

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Avez-vous connaissance de moyens de prévention contre l'homophobie dans votre lycée ? *

Oui

Non

Sous quelle(s) forme(s) ? *

Flyers

Affiches

Concours de prévention (Non au harcèlement / Prix national Éthique et Sport scolaire ...)

Autre :

Que pensez-vous des moyens de prévention mis en place ? *

.....

Avez-vous déjà participé à une intervention auprès d'associations comme SOSHomophobie luttant contre l'homophobie dans votre lycée ? *

Oui

Non

Pensez-vous que la question de l'homophobie au lycée mais également dans la société est importante ? **Pourquoi** ? *

Oui évidemment ! Pour le respect de chacun, la culture de la différence mais surtout la liberté de chacun.

Table des figures

Figure 1 : <i>Diagramme des résultats – « Dans quelle classe êtes vous ? »</i> (Auteur).....	38
Figure 2 : <i>Diagramme des résultats – « Vous vous identifiez comme »</i> (Auteur).....	39
Figure 3 : <i>Diagramme des résultats concernant l'orientation sexuelle des personnes discriminées.</i> (Auteur).....	40
Figure 4 : <i>Diagramme des résultats concernant les formes des actes discriminants vécues par les victimes.</i> (Auteur).....	41
Figure 5 : <i>Diagramme des résultats concernant la fréquence des actes discriminants vécus par les victimes.</i> (Auteur).....	42
Figure 6 : <i>Diagramme des résultats concernant la ou les réactions des victimes pour se protéger.</i> (Auteur).....	43
Figure 7 : <i>Diagramme des résultats concernant les formes des actes discriminants identifiées par les témoins.</i> (Auteur).....	44
Figure 8 : <i>Diagramme des résultats concernant la fréquence des actes discriminants identifiés par les témoins.</i> (Auteur).....	45
Figure 9 : <i>Diagramme des résultats totaux concernant les formes de discrimination.</i> (Auteur).....	46
Figure 10 : <i>Diagramme des résultats totaux concernant la fréquence de la discrimination.</i> (Auteur).....	47
Figure 11 : <i>Diagramme des résultats concernant les formes de moyens de prévention dans les lycées.</i> (Auteur).....	50
Figure 12 : <i>Diagramme des résultats concernant l'avis des élèves sur les moyens de prévention dans les lycées.</i> (Auteur).....	51
Figure 13 : <i>Diagramme des résultats concernant l'importance de la question de l'homophobie au lycée et dans la société.</i> (Auteur).....	53
Figure 14 : <i>Diagramme de comparaison entre SOSHomophobie et l'enquête.</i> (Auteur).....	55

Table des matières

Remerciements.....	4
Sommaire.....	5
Introduction.....	6
Partie 1 – De l'homophobie à l'hétérosexisme dans le milieu scolaire.....	8
Chapitre 1 – Définir la discrimination.....	8
1.1 – Définir l'homophobie.....	8
1.1.1 – Limites du terme « homophobie ».....	10
1.2 – L'hétérosexisme.....	12
1.3 – L'hétéronormativité.....	15
Chapitre 2 – Les actes de discrimination et les moyens de prévention.....	17
2.1 – Les actes de discrimination.....	17
2.1.1 – Comparaison entre 2006 et 2020.....	20
2.2 – Les moyens de prévention.....	22
Conclusion.....	33
Partie 2 – L'hétérosexisme en lycée hôtelier.....	35
Chapitre 1 – Étude de terrain.....	35
1.1 – Création du questionnaire.....	35
Chapitre 2 – Analyse des résultats.....	38
2.1 – Le répondant.....	38
2.2 – Résultats à la première question de recherche.....	40
2.2.1 – Résultats des élèves victimes.....	40
2.2.2 – Résultats des élèves témoins.....	43
2.2.3 – Conclusion.....	45
2.3 – Résultats à la deuxième question de recherche.....	48
2.4 – Résultats à la troisième question de recherche.....	49
2.5 – Résultats à la quatrième question de recherche.....	52

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

2.6 – Conclusion de l'enquête.....	53
2.6.1 – Comparaison entre SOSHomophobie et l'enquête.....	55
Conclusion générale du mémoire.....	57
Bibliographie.....	60
Table des figures.....	69

La discrimination liée à l'orientation sexuelle dans les lycées hôteliers

Résumé

Les actes discriminants liés à l'orientation sexuelle sont multiples. Dans ce mémoire, il est question de définir les discriminations notamment l'homophobie et d'en faire une analyse critique vis-à-vis notamment de son étymologie. Il est défini également les termes d'hétérosexisme et d'hétéronormativité, termes préférables qu'à l'homophobie. Les manifestations de discrimination homosexuelles dans le milieu scolaire sont également abordées en deuxième partie. Enfin, l'analyse d'une enquête auprès de lycéens est abordée en dernière partie.

Mots-clés : homophobie, hétérosexisme, hétéronormativité, homosexuelle, discrimination

Sexual Orientation Discrimination in Hotel High Schools

Abstract

There are many discriminatory acts linked to sexual orientation. In this dissertation, we define discrimination, particularly homophobia, and analyse it critically, particularly with regard to its etymology. It also defines the terms heterosexism and heteronormativity, which are preferable to homophobia. Manifestations of homosexual discrimination in the school environment are also discussed in the second part. Finally, the analysis of a survey of high school students is discussed in the last part.

Key words : homophobia, heterosexism, heteronormativity, homosexual, discrimination